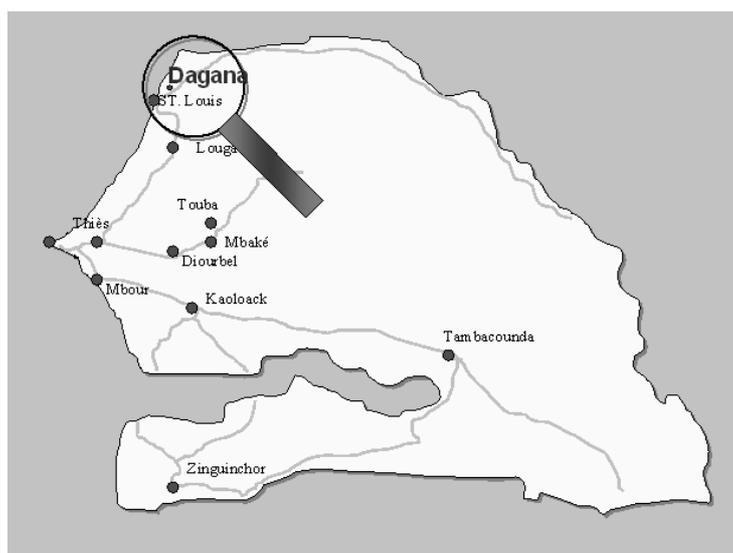




Relance des Économies Locales en Afrique de l'Ouest

L'ÉCONOMIE LOCALE DE LA COMMUNE DE DAGANA EN 1998



SAH/D(99)510
Novembre 1999

Diffusion générale

OCDE

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

OECD

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information trimestriel, diffusé à plus de 4500 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichigaya Himmura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

*Faculté des sciences de l'agriculture et de
l'alimentation - Université Laval*
Pavillon Comtois (Local 4426)
QUEBEC, G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 2131 #4657

Afrique

Institut du Sahel
RESADOC
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31
Site Internet : <http://www.oecd.org/sah>

L'ÉCONOMIE LOCALE DE LA COMMUNE DE DAGANA
en 1998

Programme «Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest »

Novembre 1999

Bouna WARR

Financement : Secrétariat du Club du Sahel de l'OCDE & Conseil Municipal de Dagana

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE	5
1. LE MILIEU	7
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE LOCALE DE DAGANA	8
2.1. Analyse sectorielle du PLB	9
– 2.1.1. Le secteur primaire	10
– 2.1.1.1. L'agriculture	10
– 2.1.1.2. L'élevage	11
– 2.1.1.3. La pêche continentale et les forêts	12
– 2.1.2. L'économie populaire	12
– 2.1.2.1. Le commerce informel	12
– 2.1.2.2. L'artisanat	13
– 2.1.2.3. Le transport informel	14
– 2.1.3. Le secteur intermédiaire	14
– 2.1.4. Les transferts	16
– 2.1.5. Les administrations et établissements publics	16
– 2.1.5.1. Les services publics marchands	17
– 2.1.5.2. Les services publics non marchands	17
2.2. Analyse par complexe d'activités	18
– 2.2.1. Le complexe primaire	19
– 2.2.2. Le complexe BTP.	19
– 2.2.3. Le complexe transport	20
3. LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	23
3.1. L'Etat	23
3.2. Le Conseil régional	23
3.3. Le Conseil municipal	23
3.4. Les Etablissements Publics	25
– 3.4.1. La SDE (Eaux) et l'ONAS	26
– 3.4.2. La SENELEC (Electricité)	25
– 3.4.3 La SONATEL	26
3.5. Les Opérateurs Economiques	26
– 3.5.1. Les agriculteurs	26
– 3.5.2. Les éleveurs	29
– 3.5.3. Les pêcheurs	29
– 3.5.4. Les exploitants forestiers	30
– 3.5.5. Les acteurs de l'économie populaire	30
– 3.5.6. Les opérateurs du secteur intermédiaire	33

4. FISCALITÉ ET GESTION MUNICIPALE	34
4.1. L'évaluation de la pression fiscale sur l'économie	34
4.2. La capacité à entretenir le cadre de vie	35
5. IMAGE DÉMO-ÉCONOMIQUE A L'HORIZON 2020	37
5.1. Les perspectives démographiques de la commune de Dagana	37
5.2. L'image démo-économique de la commune de Dagana	37
5.3. Les stratégies à moyen et long termes	38
5.4. Les stratégies à court terme ou développement des filières porteuses à investir	38
ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES	41
PLB de la commune de Dagana (1998-1999)	43
Tableau 1 : Les grands secteurs du Produit Local Brut	44
Tableau 2 : Contribution des secteurs et sous-secteurs au PLB	45
Tableau 3 : Les comptes du secteur primaire	46
Tableau 4 : Les comptes de l'agriculture	47
Tableau 5 : Les comptes de l'élevage	48
Tableau 6 : Les comptes des eaux et forêts et pêche	49
Tableau 7 : Les comptes de l'économie populaire	49
Tableau 8 : Répartition par sexe des acteurs du commerce informel	50
Tableau 9 : Caractéristiques du commerce informel	51
Tableau 10 : Les comptes du commerce informel	52
Tableau 11 : Répartition des artisans par sexe	53
Tableau 12 : Caractéristiques de l'artisanat	54
Tableau 13 : Les comptes de l'artisanat	55
Tableau 14 : Les comptes des transports informels	56
Tableau 15 : Les comptes du secteur intermédiaire par type d'activités	57
Tableau 16 : Les comptes par activités du secteur intermédiaire	58
Tableau 17 : Les comptes des services publics	59
Tableau 18 : Le complexe primaire	60
Tableau 19 : Implication des secteurs en amont et aval du complexe primaire	61
Tableau 20 : Les activités en amont du complexe primaire	62
Tableau 21 : Les activités en aval du complexe primaire	63
Tableau 22 : Le complexe BTP	64
Tableau 23 : Les activités en amont et en aval du complexe BTP	65
Tableau 24 : Le complexe transport	66
Tableau 25 : Le stock de capital public	67
Tableau 26 : Le stock de capital privé	67
Tableau 27 : Evolution du budget réalisé de la commune de Dagana	68
Tableau 28 : La pression fiscale sur l'économie locale	69
Tableau 29 : Perspectives démographiques de la commune de Dagana	70

AVANT PROPOS

Le présent document se situe dans le prolongement de l'étude de l'économie locale de Saint-Louis et du Delta du fleuve Sénégal réalisée en 1997¹.

A l'occasion du séminaire sous régional de la présentation des premières études de cas «ecoloc », tenu à Saint-Louis en novembre 1997, les Maires de Dagana et de Richard-Toll ont regretté la prise en compte (à leurs yeux) insuffisante de leur localité dans le travail mené sur Saint-Louis et le Delta. Ils ont souhaité que soient réalisées autour de leur commune respective, des investigations complémentaires et se sont engagés à y contribuer directement.

Le présent travail, supporté financièrement par le Secrétariat du Club a également bénéficié d'une participation multiforme du Conseil municipal de la commune de Dagana (notamment la mise à disposition de deux enquêteurs). Désormais, la commune dispose d'une banque d'informations pour argumenter ses propos dans les négociations avec ses partenaires : opérateurs économiques, services publics marchands, les agences comme l'ADM et l'AGETIP, le Conseil régional, l'Etat, les partenaires au développement etc. Elle doit cependant entamer la seconde phase du processus ECOLOC et mettre en œuvre des stratégies concertées de développement local.

Les informations présentées sont à prendre comme une moyenne entre les années 1997, 1998 et 1999, mais l'on retient 1998 comme année de référence.

Les informations élaborées dans ce document apportent des éclairages sur les aspects suivants :

- une présentation de l'économie locale et de sa dynamique à travers une analyse sectorielle puis systémique (complexe d'activités) pour intégrer la dimension structurelle, l'appui public et international dont les différents secteurs ont bénéficié, de la qualité du dialogue entre les acteurs ;
- les services et investissements que pourraient fournir les autorités publiques aux opérateurs privés pour contribuer efficacement au développement socio-économique local ;
- les ressources fiscales qui pourraient être générées par une meilleure adéquation entre les besoins des opérateurs et l'action publique ;
- les perspectives globales de l'économie locale dans l'économie du Delta, de la région, de la nation et même de la sous région.

Outre ces objectifs principaux, l'exercice devait servir de test pour la maîtrise des coûts et de la durée d'études ECOLOC ultérieures portant sur des entités de petite taille.

Ce travail a bénéficié :

- de l'appui de l'équipe ECOLOC PDM/Club du Sahel ;
- de l'intérêt porté au programme ECOLOC ; de la contribution financière et matérielle du Maire de la commune de Dagana, **M. Oumar SARR** ;
- de la précieuse collaboration du Secrétaire municipal, **M. Yatma SAMB**.

¹ PDM/Club du Sahel, Bureau d'appui de la coopération canadienne à Dakar : *L'économie locale de Saint-Louis et du delta du fleuve Sénégal*, SAH/D(98)473, janvier 1998

L'équipe ayant réalisé le travail est la suivante :

M. Bouna WARR, Statisticien, Economiste, Planificateur, Consultant ECOLOC ;

M. Ousmane SOW, Sociologue Assistant du Consultant. Il était chargé de conduire les entretiens avec les acteurs du développement local, de participer au contrôle de cohérence entre les informations qualitatives et quantitatives, à l'analyse des données et à la rédaction des rapports ;

M. Assane NIASS, Statisticien chargé de la collecte des données de seconde main auprès des services techniques, des administrations et du recensement des infrastructures ;

M. Ousseynou KEBE, Statisticien, Superviseur des enquêtes quantitatives portant sur les inventaires des unités de commerce, d'artisanat, de transport (secteur informel), des unités du secteur moderne et de l'établissement des comptes d'exploitation sur la base d'un échantillon tiré après l'exercice d'inventaire ;

M. Babacar SARR, Enquêteur ;

M. Abdourahmane GUEYE, Enquêteur ;

M. Samba WARR, Enquêteur ;

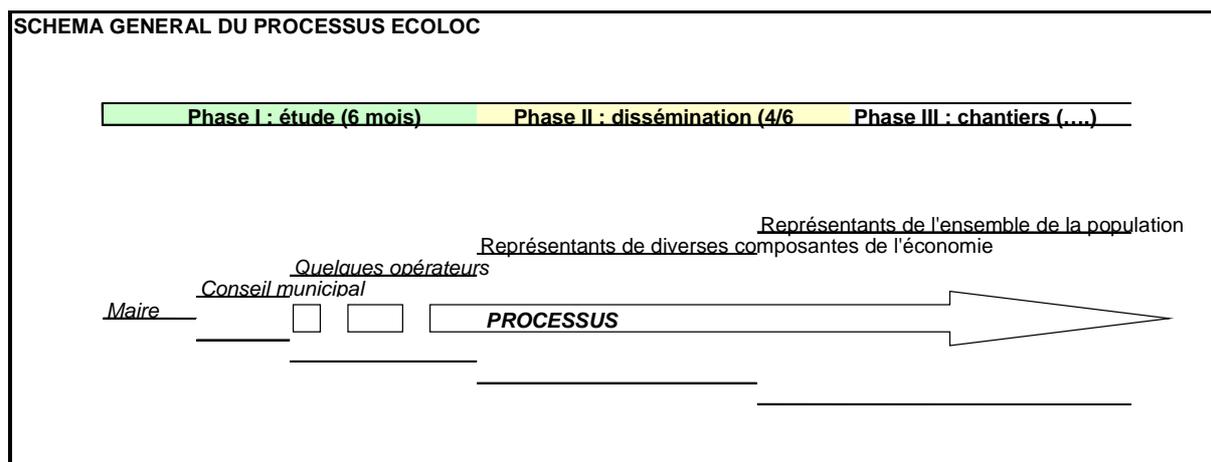
M. Abdou GUEYE, Enquêteur ;

M. Bougouma KA, Enquêteur à la charge de la commune ;

M. Abdou Salam SARR, Enquêteur à la charge de la commune.

RAPPEL METHODOLOGIQUE

La méthode de travail est celle mise au point dans le cadre du programme ECOLOC. Elle s'appuie sur un processus participatif partant des initiateurs de l'exercice (les promoteurs ECOLOC représentés par les consultants et le Conseil municipal concerné) et associant progressivement les responsables des secteurs et sous-secteurs de l'économie locale (services techniques, acteurs économiques leaders, etc.), les partenaires locaux (banques, sociétés et associations de développement) pour enfin impliquer les opérateurs «de base» déjà informés par leurs leaders respectifs.



La phase de collecte des données pour la connaissance de l'économie locale et l'analyse des indicateurs devant servir d'arguments dans la concertation publique ultérieure, combine de manière complémentaire trois sources :

- les entretiens effectués auprès des acteurs,
- les enquêtes d'inventaires exhaustifs des unités de production (secteurs populaire et moderne) et d'élaboration des comptes d'exploitation sur un échantillon,
- la collecte des données de seconde main auprès des services techniques, des administrations et des grandes entreprises.

Les entretiens

Les entretiens concernaient des groupes de 8 à 12 personnes et portaient sur des thèmes consignés dans des grilles variant légèrement en fonction de la nature des acteurs voire de l'activité. On disposait d'une grille indicative par type d'acteurs : élus, artisans, commerçants, transporteurs, agriculteurs, élevage, pêche, eaux et forêts. Pour le secteur intermédiaire dont nous donnerons la définition plus loin, les entretiens ont été menés sur une base individuelle compte tenu de la difficulté de rassembler les acteurs. Toutefois, un effort particulier a été consenti pour couvrir l'ensemble des branches concernées par ce secteur : BTP, transport, transformation de produits agricoles, grossistes, cabinets médicaux, enseignement, etc.

Chez les élus, les discussions tournaient autour du fonctionnement du Conseil, des moyens humains, matériels et financiers et des réalisations, l'espace de dialogue avec les populations et les opérateurs (bonne gouvernance et niveau d'implication des acteurs concernés par la décision), les défis et ambitions nourris pour la ville de demain.

Chez les opérateurs, les thèmes abordés portaient sur l'évolution du secteur (mutations et déterminants), la place actuelle dans l'économie locale, les infrastructures, les partenaires, les atouts, les problèmes, les solutions préconisées et envisageables, les perspectives, les relations avec la municipalité.

Les enquêtes

Les enquêtes ont porté d'une part, sur un inventaire exhaustif des unités du secteur populaire (commerce, artisanat et transport) et des unités classées secteur moderne pour lequel, sur la suggestion des opérateurs, l'appellation «secteur intermédiaire» a finalement été retenue, si ces entrepreneurs n'appartiennent manifestement pas au secteur informel (du fait du mode de gestion employé et/ou de la technologie et/ou du volume d'activités et d'employés, etc...), ils ne se reconnaissent pas dans le secteur moderne (aucun d'entre eux ne réunissant l'ensemble des caractéristiques généralement reconnues au secteur moderne).

L'inventaire des unités de production qui s'opérait à travers les rues, les marchés et places publiques s'est révélé peu efficace pour dénombrer certaines activités (surtout artisanales) qui se développent dans les maisons (encens, poterie etc.), les maçons et autres. Les entretiens ont fourni les indications nécessaires à l'estimation de ces activités. La méthode dite «boule de neige» a été largement utilisée pour couvrir de manière satisfaisante ces activités rares ou difficilement appréhendables dans les lieux d'enquête.

Dans un deuxième temps, un échantillon représentatif d'unités couvrant tous les types d'activités inventoriées a été pris comme base pour l'établissement des comptes d'exploitation moyens qui ont servi dans les extrapolations nécessaires des comptes économiques d'ensemble.

La collecte des données de seconde main

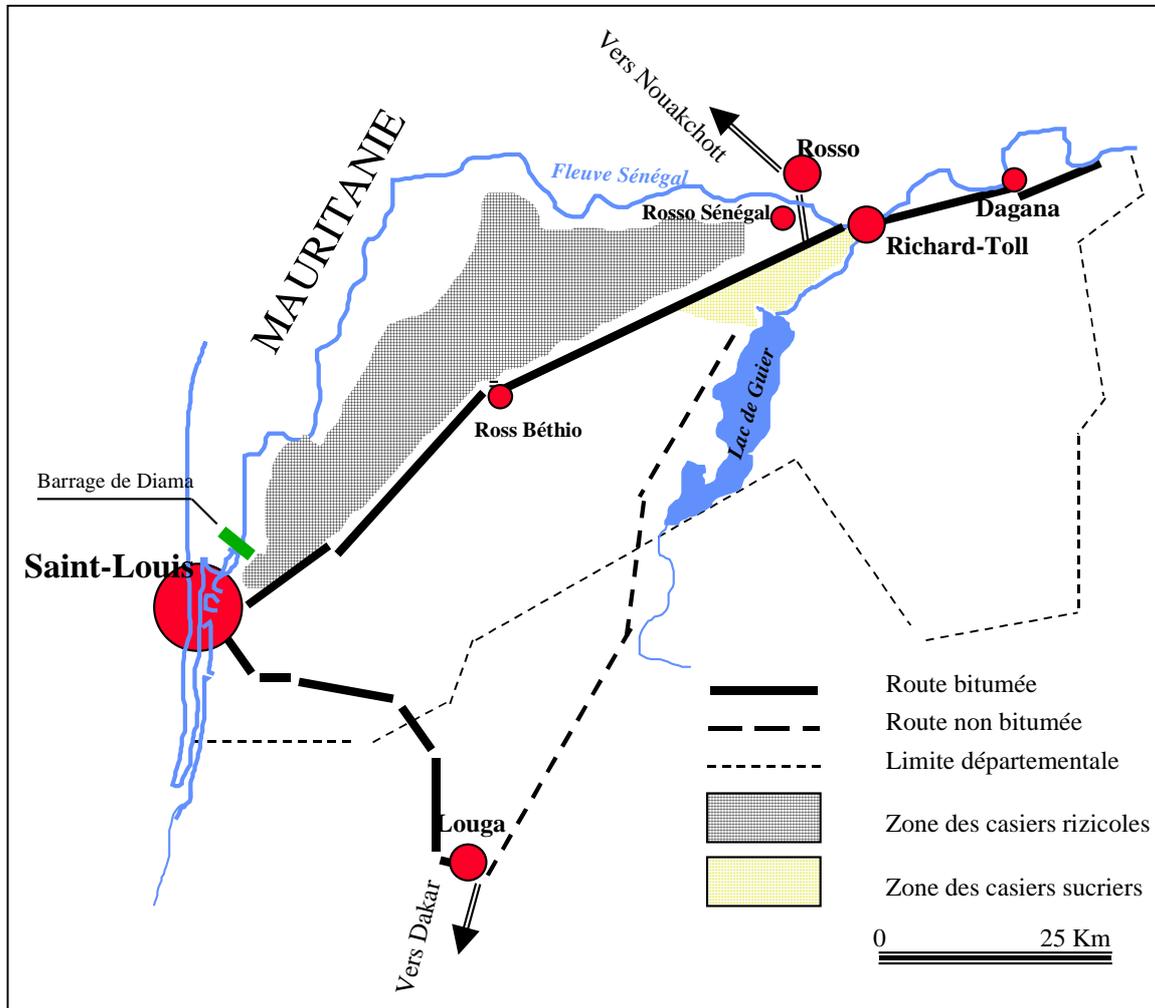
La collecte des données de seconde main concerne le secteur primaire, les services publics marchands et non marchands, le stock de capital public et privé, les budgets des collectivités et le recueil d'informations diverses relatives aux revenus et dépenses des ménages (résultats enquête budget et consommation).

Les investigations bien que basées sur trois approches, doivent converger vers un processus global de telle sorte que l'analyse qui en découle apparaisse homogène et sans aspérité pour le lecteur.

Rappelons enfin que le Produit Local Brut ici considéré concerne les entreprises et unités de production de biens et de services ayant leur centre d'intérêt dans l'espace territorial étudié. Par exemple, la production des champs de résidents daganois situés hors du territoire de la commune sont comptabilisés dans le PLB local, ainsi que les bus de transport et la rizerie des marabouts mourides installés à Dagana sont partie intégrante de l'économie locale.

1. LE MILIEU

La commune de Dagana est située dans le Delta du fleuve Sénégal dont elle présente les mêmes caractéristiques physiques. Elle s'intègre dans la grande zone du Walo, caractérisée par une évolution historique et économique assez particulière.



Appartenant à l'ancien royaume du Walo, Dagana s'étalait sur la zone inondée par la crue annuelle du bas Sénégal. C'était une localité de pêche, d'élevage et d'agriculture, peuplée en majorité par des Wolofs « walo-walo ».

Les premières concessions furent distribuées en 1822 par le Baron Roger, et en 1853, par le Gouverneur Faidherbe, Capitaine de Génie. Il entreprit la construction du poste de Dagana pour protéger les populations contre les razzias maures. A cette époque, déjà le site comptait 3 000 habitants et faisait un chiffre d'affaires de 4 millions de francs.

Le fleuve Sénégal reste incontestablement maître de l'économie locale de Dagana. Il a permis à cette ville de jouer un rôle de centre commercial dans la zone de l'Afrique Occidentale française. Les infrastructures portuaires et commerciales établies sur le long du fleuve telles que le quai d'embarquement et de débarquement, les maisons de commerce, le Fort Faidherbe entre autres, constituent quelques-unes des empreintes encore visibles de la fonction commerciale qu'assumait cette ville dans le passé. La gomme, l'or du Ngalam et d'autres produits agro-forestiers ont servi de base à ces échanges qu'entretenaient les maisons de commerce coloniales avec les Maures trarza et commerçants venant des empires du Fouta Djallon et du Ghana.

Dagana par la suite va plonger dans un déclin qui connaîtra son paroxysme à la fin de la seconde guerre mondiale avec la délocalisation des maisons de commerce coloniales au profit d'autres villes du Sénégal et l'arrêt du trafic fluvial. Elle voit ainsi son influence s'éroder et devient de moins en moins attractive pour les opérateurs économiques.

Néanmoins en février 1960, Dagana est érigé en commune et se voit assigner les fonctions de chef-lieu du département qui, du point de vue administratif, le fait rivaliser avec la ville de Saint-Louis, restée uniquement capitale régionale.

Avec la mise en valeur des terres de la rive gauche du fleuve Sénégal par les aménagements opérés par la SAED, le système agricole a été soumis à des transformations en profondeur. Dagana, à la veille des années 70, allait bénéficier d'aménagements hydro-agricoles d'une superficie de 666 ha destinés tout au début à la riziculture que rejoint plus tard la tomate industrielle avec l'installation de la Société Nationale de Tomate Industrielle (SNTI) en 1978.

Ces initiatives apportées dans le secteur de l'agriculture et de la filière, ont été à la base du regain économique que la ville a connu dans les années 80-90 se traduisant par la modernisation de l'habitat et une croissance démographique occasionnée par une immigration forte des populations de l'hinterland situé dans la zone du Dièri soumise à un long cycle de sécheresse.

Avec le désengagement de l'Etat qui fait place à une Nouvelle Politique Agricole (NPA) et Industrielle (NPI), l'économie locale de Dagana connaît de nombreuses distorsions. Les agriculteurs pour l'essentiel éprouvent des difficultés pour financer leurs activités et tous les autres secteurs de l'économie se déploient au bénéfice de Richard-Toll, Saint-Louis ou Dakar.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE LOCALE DE DAGANA

Avec une population de 22 000 habitants, l'économie locale de la commune de Dagana a généré en 1998, un Produit Local Brut (PLB) évalué à 4 milliards, soit une productivité moyenne de 179,9 KFCFA.

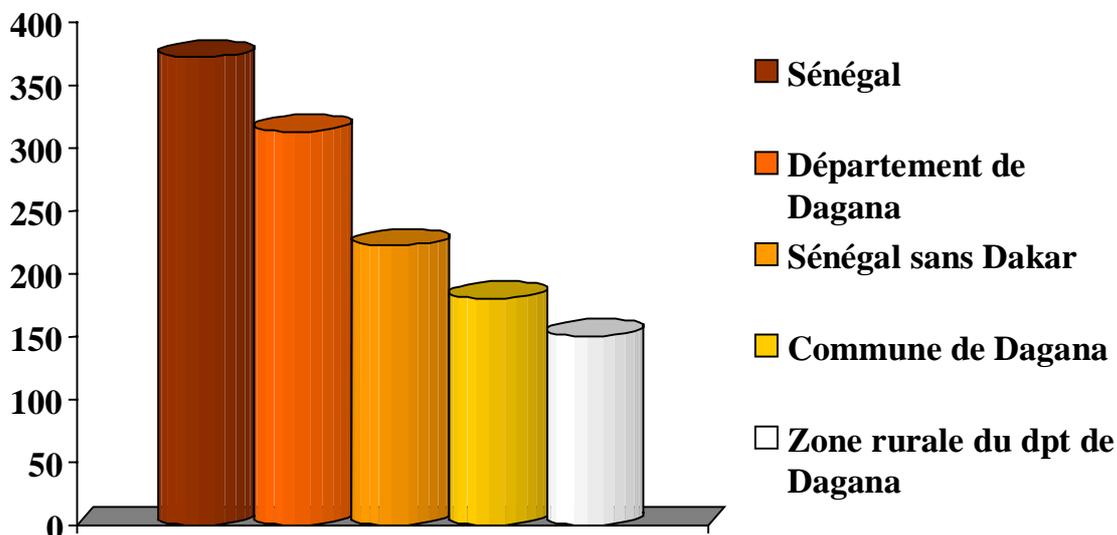
La commune de Dagana abrite 6 % de la population du département et sa contribution dans la formation du PLB départemental n'est que de 3,7 % environ.

Le Produit Local Brut par habitant ou « productivité moyenne » qui est seulement de 179,9 KCFA est relativement faible par rapport au département (313 KCFA) et du pays sans Dakar estimé à 222 KCFA. Rappelons en passant que la productivité moyenne nationale est d'environ 372 KCFA, soit plus du double de celle des habitants de Dagana.

Le PLB *per capita* de Dagana est à peine supérieur à celui des populations rurales du département : 179,9 KCFA contre 150 KCFA.

Ces comparaisons montrent de façon éloquentes la situation peu performante de l'économie locale de Dagana.

**PRODUCTIVITES MOYENNES
(milliers de FCFA)**



2.1. Analyse sectorielle du PLB

Le Produit Local Brut correspondant à l'ensemble des richesses créées par l'économie de la commune de Dagana est estimé en 1998 à 4 milliards de FCFA.

Il doit sa modeste existence au secteur primaire (25 %), à l'économie populaire (44 %), au secteur intermédiaire (12 %), aux transferts (6 %) et aux services publics marchands et non marchands (13 %).

LE PRODUIT LOCAL BRUT DE LA COMMUNE DE DAGANA EN 1998

Grands secteurs	Production (mios cfa)	Chiffre d'affaire (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios cfa)	% de la Valeur ajoutée	Population (1000 hab)	Productivité (1000 cfa)
Secteur primaire	1439	448	991	25%	9.0	110
Economie populaire	2532	803	1729	44%	8.1	212
Secteur intermédiaire	949	468	481	12%	1.5	327
Services publics et administrations	701	178	522	13%	1.7	302
Transferts	235	0	235	6%	1.6	147
Total Dagana	5857	1899	3958	100%	22.0	180

2.1.1 Le secteur primaire

Le secteur primaire concerne une population d'environ 9 000 personnes et apporte une contribution de 991 millions à la formation du PLB soit 25 %, sa productivité moyenne est de 109 000 CFA par habitant.

L'agriculture entendue au sens restreint de la production végétale en constitue le sous-secteur principal, assurant près de 92 % de la Valeur Ajoutée (VA) du secteur. L'élevage très loin derrière elle avec une contribution de 6 %, tandis que la pêche continentale, les eaux et forêts participent très modestement chacune pour 1 %.

LE SECTEUR PRIMAIRE EN 1998

	Valeur ajoutée (mios cfa)	Population (1000 hab)	Productivité (1000 cfa)	% de la valeur ajoutée
Agriculture	911	8.6	106	92%
Elevage	63	0.3	209	6%
Pêche	11	0.08	135	1%
Forêt	7	0.05	138	1%
Total Dagana	991	9.0	110	100%

2.1.1.1 L'agriculture

L'agriculture représente la quasi-totalité du secteur primaire, tant en termes de valeur ajoutée (910 millions) que de population concernée (8 600 personnes). La productivité moyenne est de 106 000.

Le domaine agricole de la commune de Dagana comprend une cuvette aménagée gérée par des organisations paysannes depuis la réforme de 1992 instituant une nouvelle politique agricole et une zone dénommée Mbole qui couvre 298 hectares appartenant à des privés. Les superficies emblavées en 1998 sont de 1 586 hectares.

Le riz demeure la principale spéculatation de l'agriculture. En 1998, il occupait à lui seul 922 hectares représentant près de 58 % des superficies emblavées. Ses rendements oscillent entre 4 et 5 tonnes à l'hectare dans la cuvette et entre 2,5 et 3,5 tonnes à Mbole. Il participe pour 27 % de la valeur ajoutée créée dans l'activité de production végétale.

La tomate industrielle a un temps, fait les beaux jours de Dagana. Elle connaît actuellement des problèmes de commercialisation et les superficies qui lui sont consacrées diminuent d'année en année ; ces superficies sont estimées en 1998 à 209 hectares, soit 11 % du total des emblavures.

Les cultures maraîchères ont occupé en 1998 près de 330 hectares avec lesquels elles ont contribué pour 42 % de la valeur ajoutée du sous-secteur. Les problèmes des filières riz et tomate font des cultures maraîchères une alternative crédible aux yeux des paysans.

L'AGRICULTURE

	Hectares	Production (tonnes)	Valeur (mios cfa)	Cons int (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios Cfa)	% de la valeur ajoutée
Riz paddy	922	3 645	420	178	241	27%
Tomate	209	3 222	241	47	194	21%
Maraîchage	330	5 640	541	157	384	42%
Niébé, arachide, Béréf	45	41	3	0.3	2.7	0%
Agroforesterie / fruits	80		147	59	88	10%
Total Dagana	1 586		1351	441	911	100%

L'agro-foresterie et la culture fruitière commencent à intéresser un petit groupe d'agriculteurs. Les superficies couvertes par ces types de cultures, avoisinent les 80 hectares ; les résultats obtenus sont encourageants.

De plus en plus, la terre devient un enjeu important dans l'agriculture daganaise. Un nombre important d'agriculteurs mènent leurs activités hors du domaine communal.

Pour imprimer à l'agriculture le rôle prépondérant qui lui revient dans l'économie locale, il semble urgent de travailler à l'émergence de véritables opérateurs dans le domaine de la production et des activités annexes en amont et en aval, notamment la vente d'intrants, la transformation, la conservation et le commerce. Une agriculture moderne intensive orientée vers des spéculations à haute valeur ajoutée, se préoccupant de la sauvegarde de la terre semble être la bonne stratégie.

2.1.1.2 L'élevage

Très pratiquée à Dagana, cette activité souffre d'une gestion très traditionnelle ne lui garantissant pas une rentabilité économique. L'enquête ménage réalisée sur un échantillon de 280 unités révèle que 67 % des ménages possèdent du bétail ou de la volaille. Près d'un quart des familles de Dagana possèdent des bovins, mais dans bien des cas les bêtes sont confiées à des Peulhs ou parents vivant à la périphérie rurale. Des vaches en lactation sont entretenues à domicile pour la production de lait. Les petits ruminants sont élevés pour les besoins des fêtes familiales et font l'objet de prélèvements destinés à la vente en cas de nécessité. L'activité d'élevage d'ovins et de caprins est exercée respectivement dans 45 % et 22 % des concessions.

Plus de 40 % des ménages possèdent de la volaille de races locales (poules et canards). Les femmes surtout âgées sont les plus intéressées à ce type d'élevage. Il semblerait que les conditions climatiques (la chaleur) sont très défavorables à l'aviculture moderne.

Le Service de l'élevage vient de procéder dans le cadre d'un programme national à quelques essais d'insémination artificielle sur les bovins, mais l'impact de cette initiative est encore peu perceptible.

Au total, l'élevage ne contribue qu'à 6 % de la valeur ajoutée du secteur primaire et n'est l'activité principale que d'une dizaine de ménages. Le stock pour l'année 1998 est évalué à 250 bovins, 1 300 petits ruminants et 9 000 unités de volaille. La production de lait reste faible avec une centaine de vaches en lactation produisant un maximum de 2 litres de lait par jour pendant 4 à 6 mois.

2.1.1.3 La pêche continentale et les forêts

Ces sous-secteurs concernent une population de 130 personnes et participent pour 2% de la valeur ajoutée du secteur primaire.

La pêche continentale, comme l'exploitation des produits de la forêt, ont beaucoup perdu de leur dynamisme d'antan. Le fleuve géré au seul profit de l'agriculture, a précipité la reconversion des pêcheurs devant la rareté de la ressource et les difficultés d'accès aux équipements. Par ailleurs, les cycles de sécheresse et le déboisement dû à l'action de l'homme et du bétail ont rendu peu abondants les produits de cueillette.

2.1.2 L'économie populaire

L'économie populaire a dégagé en 1998, une valeur ajoutée de plus de 1,7 milliard de FCFA représentant 44 % du PLB de la commune. Ce résultat lui confère la place de premier secteur pourvoyeur de richesses. La productivité moyenne est légèrement supérieure à 210 000 CFA soit près du double de ce qu'offre le secteur primaire. Le secteur est largement dominé par le commerce et l'artisanat.

L'ECONOMIE POPULAIRE

Type d'activité	Nombre d'unités	Valeur ajoutée (mios cfa)	Population (milliers)	Productivité (1000 cfa)	% de la valeur ajoutée
Commerce	1 154	842	3.2	266	49%
Artisanat	935	688	3.9	178	40%
Transport	99	199	1.1	170	11%
Total Dagana		1 729	8.2	212	100%

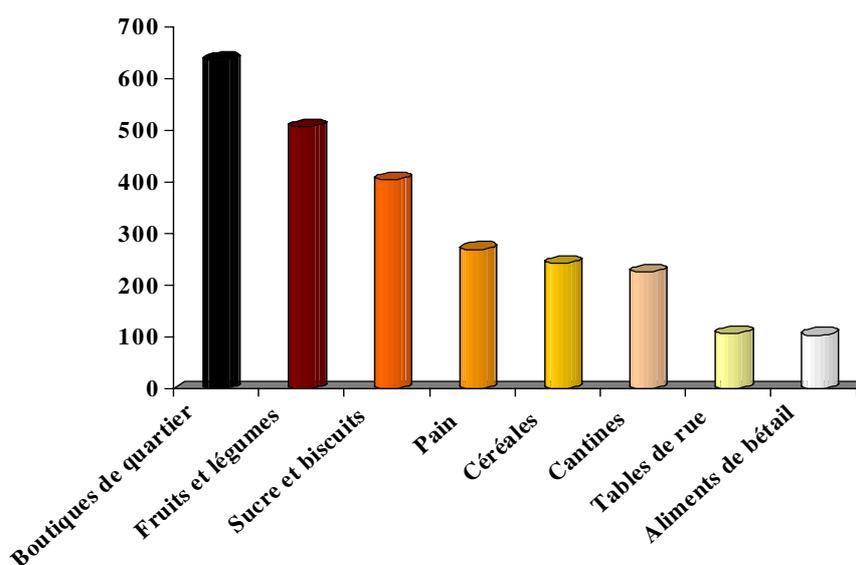
2.1.2.1 Le commerce informel

Avec plus de 1 000 unités dont 75 % sont tenues par des femmes, le commerce informel a produit à lui seul une valeur ajoutée de 842 millions représentant plus de 20 % du PLB de la commune et près de la moitié de la valeur ajoutée créée par le secteur de l'économie populaire.

Le commerce informel fait preuve d'une certaine vivacité avec une productivité moyenne élevée de 266 000 CFA équivalent à 2,5 fois celle que procure l'agriculture. Au cours de l'année 1998, son chiffre d'affaires a atteint 3.3 milliards de FCFA.

Les alpalars contrôlent principalement les boutiques de quartier (produits alimentaires), les cantines de marché (produits cosmétiques) et les quincailleries depuis le départ des maures (crise sénégalomauritanienne de 1989). Les Wolofs en l'occurrence les femmes, sont surtout dans le commerce de céréales, de produits halieutiques et forestiers. Celui du sucre et autres produits en provenance de la Mauritanie est très répandu à Dagana. Peu exigeant en trésorerie, il est accessible aux jeunes et aux femmes qui constituent plus de 80 % des opérateurs.

TYPOLOGIE DU COMMERCE INFORMEL
(chiffres d'affaire des principaux activités en 1998 (millions de cfa))



2.1.2.2 L'artisanat

On recense un peu plus de 900 « entreprises » d'artisanat dans l'économie populaire daganaise (dont 60 % tenues par des femmes) ; ces entreprises génèrent près de 700 millions de valeur ajoutée, soit 16 % du PLB de la commune et 40 % du PLB de l'économie populaire. L'artisanat fait vivre une population de l'ordre de 4 000 personnes, soit une productivité moyenne de 178 000 FCFA (beaucoup plus forte que celle de l'agriculture, mais également bien plus faible comparée au commerce) (voir supra).

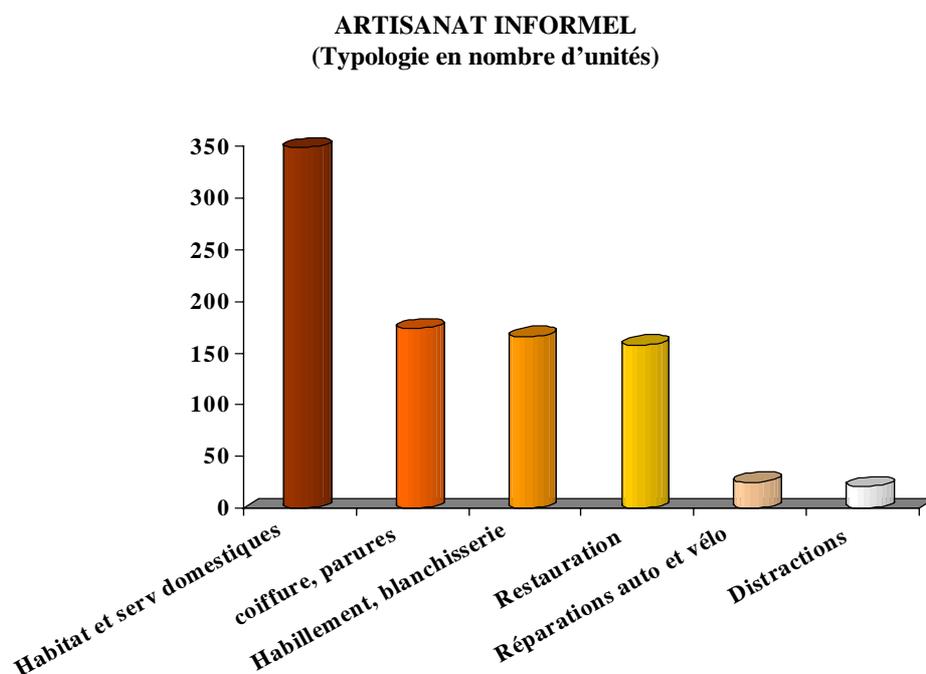
Le graphique ci-après montre que les activités liées au logement au sens large (construction, équipement de la maison, aide domestique...) sont les plus nombreuses. Cependant, ce constat ne doit pas cacher l'extrême faiblesse du secteur BTP.

Chaque année, Dagana et ses alentours font l'objet de travaux importants en BTP. En 1999, un château d'eau, un bassin de récupération des eaux pluviales, la maison communautaire, les aménagements de la zone "c" (près de 300 hectares), et trois avenues à bitumer, le tout pour une valeur de plus de 2 milliards ont été entièrement confiés à des entreprises non résidentes.

Il reste confirmé que les artisans dans leur ensemble ont suivi une formation sur le tas, mais les griefs portés contre eux dans l'attribution des marchés notamment de BTP : difficultés d'autofinancement, sous équipement, pas à jour administrativement, ne sont pas acceptés par ces derniers.

Le groupe d'artisans portés vers les services (réparation automobile et engins divers) expriment la faiblesse de la demande et les difficultés d'approvisionnement sur place en fournitures en cas de besoin.

Aujourd'hui de nombreux artisans (menuisiers métalliques, frigoristes, réparateurs etc.) ont installé leur entreprise à Richard-Toll.



2.1.2.3 Le transport informel

Avec une valeur ajoutée totale de moins de 200 millions (5 % du PLB de la commune ou 11 % du secteur de l'économie populaire) le transport reste une activité très peu dynamique. Il nourrit une population totale de l'ordre de 1 000 personnes en leur procurant une productivité moyenne de 178 000 CFA.

Cinq taxis brousse et deux cars assurent le transport de personnes sur l'axe Richard-Toll, Saint-Louis et Dakar. Treize camionnettes de 14 places permettent de relier la ville et son hinterland surtout les jours de marché hebdomadaires.

Les déplacements en ville sont actuellement couverts à plus de 95 % par des calèches conduites généralement par des jeunes recevant un modeste salaire de 8 à 10 KFCFA par mois.

Une seule unité (deux camions) pour le moment garde l'exclusivité du transport de sable de construction. Le transport de marchandises est quasi-inexistant à Dagana.

2.1.3 Le secteur intermédiaire

L'appellation secteur intermédiaire a été préférée à celle de secteur moderne. En effet, depuis l'arrêt que nous espérons momentanément de la SNTI, la commune de Dagana, ne dispose pas d'unités de production digne du label de secteur moderne.

Les entreprises ici retenues dans le secteur intermédiaire se situent entre l'informel et le moderne et sont caractérisées par leur mode de gestion améliorée, l'importance du chiffre d'affaires, le niveau technologique du produit ou du service assuré, ou l'existence de salariés.

LES ENTREPRISES DU SECTEUR INTERMEDIAIRE

Type d'activité	Nombre d'unités	Production (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios cfa)	% de la valeur ajoutée	Salaires versés (mios cfa)
Ahgro-alimentaire	20	499	147	33%	22.5
Commerce	19	46	39	9%	9.5
Services	41	281	233	53%	8
Tourisme et hébergement	2	12	8	2%	1.5
Artisanat	2	18	11	3%	0.5
Total Dagana	84	857	438	100%	42

Les entreprises de services (télécentres, cabinets médicaux, huissiers, transport, tracteurs, moissonneuses batteuses, cinéma, écoles privées et centres de formation etc...) sont relativement les plus importantes par leur nombre (41 sur 84), et leur valeur ajoutée représente plus de la moitié de celle du secteur ; elles génèrent une productivité moyenne 418 000 CFA, soit plus du double du revenu *per capita* de la commune qui est de 190 000 CFA.

Les entreprises agro-alimentaires (2 rizeries, 2 boulangeries, 9 décortiqueuses à riz, 6 moulins à mil et un abattoir) dégagent un peu moins de 150 millions de la valeur ajoutée, soit une productivité moyenne de 280 000 CFA.

Les entreprises commerciales (magasins d'intrants, librairies, magasins d'habillement et de produits cosmétiques, bornes fontaines, grossistes qui ne le sont souvent que par le statut juridique, la station d'essence...) ne représentent, avec 39 millions de valeur ajoutée, que 9 % du secteur intermédiaire. Elles détiennent la productivité la plus faible du secteur, soit 156 000 CFA.

Les activités touristiques et d'hébergement sont assurées par l'hôtel de la municipalité géré par un promoteur privé sur la base d'un contrat de location (150 000 CFA par mois), et la case foyer des femmes construite dans le cadre du Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH) en 1997-1998. Ces deux infrastructures possèdent une capacité de 12 chambres et le taux de remplissage dépasse rarement 25 % surtout pour l'hôtel.

Outre l'hébergement, l'hôtel DIDI assure les services d'un bar et de la restauration. La case foyer quant à elle, dispose d'une salle de conférence, des chaises et d'un matériel de sonorisation qu'elle met en location.

Les entreprises de type artisanal non classées ailleurs sont composées d'une tapisserie et d'une scierie de bois générant une valeur ajoutée de 18 millions de FCFA. Elles constituent les rares unités de production de la commune ayant accès aux marchés des entreprises.

Les quelques entreprises de type BTP existantes à Dagana, classées dans les services, sont composées de 3 tracteurs. L'essentiel des travaux de BTP est effectué par des entreprises non résidentes : HENAN, société chinoise spécialisée dans les terrassements agricoles ; RAZEL (aménagement

agricole, routes et pistes) ; CDE qui vient de réaliser la station de pompage de Diamaguene ; ABB (électrification) et CSE (château d'eau).

2.1.4 Les transferts

Les transferts (235 millions) représentent 6 % du PLB de la commune.

Les transferts reçus de Richard-Toll sont ici sous-estimés. Les 154 millions enregistrés concernent les quelques 160 agents de la CSS résidents dans la commune. Quant aux revenus des artisans,

LES TRANSFERTS

Origine	Montants (mios cfa)	%
Richard-Toll	154	66%
Reste du Sénégal	78	33%
Afrique de l'ouest	3	1%
Reste du monde	0.3	0%
Total	235	100%

restauratrices, commerçants et entrepreneurs travaillant à Richard-Toll à cause du marché qu'elle offre, n'ont pas été clairement appréhendés. Il importe de signifier que les salaires transférés de la CSS sont quatre fois supérieurs aux salaires payés par l'ensemble du secteur intermédiaire de Dagana estimés à 41 millions seulement.

Dagana dispose de plusieurs cadres et artisans exerçant à travers le pays et principalement à Dakar. Ils ont au titre de l'année 1998 transféré 78 millions de FCFA. Les populations daganoises ont comme lieu principal d'émigration la Mauritanie mais les transferts avec ce pays tiers sont strictement du domaine de l'informel donc insaisissables.

2.1.5 Les administrations et établissements publics

Les services publics (marchands et non marchands) sont comptables d'une production de 700 millions de FCFA, correspondant à une valeur ajoutée d'un peu plus de 520 millions, soit 13 % du PLB. En tant que capitale départementale, la commune de Dagana abrite en plus du Conseil municipal, les services déconcentrés départementaux de l'Etat et la quasi-totalité des types d'établissements et de sociétés chargés de la gestion des services publics marchands.

LES ADMINISTRATIONS ET LES SERVICES PUBLICS

	Production (Mios cfa)	Cons int (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios cfa)	% de la valeur ajoutée
Services marchands	119	52	67	13%
Services non marchands	585	127	455	87%
Total Dagana	701	180	522	100%

2.1.5.1 Les services publics marchands

La Société de Distribution des Eaux (SDE), nouvelle structure, née de la mutation de la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) en société privée assure 36 % de la valeur ajoutée. Elle est suivie de la Poste avec 30 %, de la SONATEL 21 % et enfin de la SENELEC 13 %.

Selon l'enquête ménage réalisée, 66 % des ménages de la commune ont accès à l'électricité, 35 % sont branchés à l'eau courante. Quant à la SONATEL, elle raccorde sur son réseau 138 ménages, 22 services administratifs et 62 entreprises dont 21 télécentres.

LES SERVICES MARCHANDS

	Production (Mios cfa)	Cons int (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios cfa)	% de la valeur ajoutée
SDE (distribution eau)	39	15	24	36%
SENELEC (Électricité)	22	13	9	13%
POSTE	26	6	20	30%
SONATEL (Téléphone)	32	18	14	21%
Total Dagana	119	52	67	100%

2.1.5.2 Les services publics non marchands

La production des administrations est comprise comme étant tout le budget destiné au fonctionnement de la structure. Les dépenses diverses liées au fonctionnement de la structure (fournitures) sont considérées comme une consommation intermédiaire. La valeur ajoutée est assimilée au coût du travail indiqué par les salaires versés.

LES SERVICES NON MARCHANDS

	Production (Mios cfa)	Cons int (mios cfa)	Valeur ajoutée (mios cfa)	% de la valeur ajoutée
Administration locale	72	50	21	5%
Administrations déconcentrées	496	73	424	93%
Autres administrations	14	4	10	2%
Total Dagana	582	127	455	100%

Ainsi définie, la contribution des services publics non marchands dans la formation du PLB s'élève à 455 millions, soit plus de 11 % du PLB de la commune de Dagana. L'essentiel de ce résultat est le fait des services déconcentrés de l'Etat (250 agents), la municipalité ne représente que 5 % ; le solde « autres administrations » comprenant des structures en charge de missions de services publics comme les comités de santé et les organisations de la société civile.

2.2 Analyse par Complexe d'activités

L'analyse par complexe d'activités motrices permet de comprendre l'importance réelle d'un secteur dans l'économie locale par ses effets d'entraînement. Elle est une démarche pertinente pour établir le diagnostic des contraintes structurelles de nos économies. Elle montre l'interdépendance des activités économiques entre elles, et le degré d'intégration des diverses unités de production pour asseoir une économie locale harmonieuse et solide parce que développant à partir des activités motrices un maximum de richesses et procurant du travail à un nombre important de la population à travers les activités en amont et en aval.

Chaque complexe associe :

- une activité motrice correspondant à une production de biens et services considérés ;
- les activités indirectes en amont et en aval localisées dans le territoire considéré ;
- les activités induites par l'utilisation des revenus issus de l'activité motrice (activité directe) et celles qui sont en amont et en aval (activités indirectes).

Nous examinerons successivement trois complexes :

- le Complexe Primaire dans lequel on considère comme activités motrices toute la production agricole entendue au sens large ;
- le Complexe BTP ;
- le Complexe Transport.

2.2.1 Le complexe primaire

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, eaux et forêts) a généré 991 millions de valeur ajoutée (25% du PLB) et fait vivre une population de 9 000 individus.

En amont :

- le secteur primaire fait tourner dans le commerce informel des activités de vente d'aliments de bétail et d'intrants, lesquels ont généré une valeur ajoutée de 58 millions et font vivre une centaine de personnes,
- il induit également une valeur ajoutée de seulement 23 millions d'activités artisanales informelles,
- dans le secteur intermédiaire, la vente d'intrants, les activités de terrassement, la station d'essence et les entreprises de services constituées par la SAED et la CNCAS, génèrent en amont du secteur primaire une valeur ajoutée de près de 200 millions pour une population de 100 habitants.

Le secteur primaire induit ainsi en amont, une valeur ajoutée d'un peu plus de 220 millions bénéficiant à une population de l'ordre de 700 personnes.

En aval :

- le commerce de produits agricoles, la vente d'animaux sur pieds, la vente de lait et des produits de cueillette, etc... ont généré une valeur ajoutée de 372 millions qui concernent 1 000 individus ;
- l'artisanat plus dynamique en aval qu'en amont dans la filière, réussit à créer à ce niveau (aval) une valeur ajoutée de 176 millions pour une population de 680 personnes ;
- le secteur intermédiaire avec les rizeries, les décortiqueuses, les moulins à mil et les moissonneuses batteuses a produit de part ses activités indirectes du secteur primaire une valeur ajoutée de 109 millions au profit d'une population estimée à 300 habitants ;

L'ensemble des activités indirectes en aval a produit plus de 650 millions de FCFA de valeur ajoutée et procuré des revenus à une population de l'ordre de 2 000 personnes.

Le complexe primaire ainsi construit « explique » que 1.9 milliard de valeur ajoutée représentant 50% du PLB total de la commune, ainsi il contribue aux revenus de près de 12 000 personnes, soit plus de 53% de la population.

Les activités en amont et en aval génèrent une valeur ajoutée de 982 millions presque autant que les activités motrices, ce qui se traduit par un coefficient multiplicateur de 2.

Au niveau de la population l'effet multiplicateur est seulement de 1,3. Il pourrait s'expliquer par la forte autoconsommation dans l'agriculture, mais aussi par le mode d'estimation de la population concernée ne prenant en compte que l'activité principale du chef de ménage.

2.2.2 Le complexe BTP

Le secteur BTP génère une valeur ajoutée de 79 millions par le biais de 48 unités de construction qui sont en général de petites entreprises informelles de maçons travaillant surtout dans l'habitat domestique. Tous les grands travaux de BTP étant effectués par des entreprises non résidentes, certaines activités en amont et en aval ici considérées sont au compte de ces dernières.

En amont : le commerce (quincailleries), l'artisanat (briqueteries), le transport de sable de construction et une scierie génèrent une valeur ajoutée de 52 millions et font vivre 750 personnes.

En aval : les activités artisanales produisent une valeur ajoutée de 104 millions au profit d'une population de 800 personnes.

Le complexe BTP ainsi construit ne totalise dans son ensemble que 339 millions de valeur ajoutée pour une population de moins de 3 000 personnes.

Cela se traduit par l'absence de grandes entreprises locales de BTP ainsi que le ravitaillement extérieur (Richard-Toll ou Dakar) en produits de BTP.

Le fort contenu en importation des investissements publics dont le financement provient presque exclusivement de l'aide extérieure ou du budget de l'Etat réduit la capacité du secteur du BTP au sens large à jouer un rôle moteur dans l'économie locale.

La filière BTP connaît des coefficients multiplicateurs de 4,3 pour la valeur ajoutée et de 5,9 pour la population concernée. La faiblesse du secteur 8,6 % du PLB réduit évidemment la portée de ces multiplicateurs.

2.2.3 Le complexe transport

Le secteur transport crée une valeur ajoutée de 204 millions et concerne une population évaluée à 290 habitants.

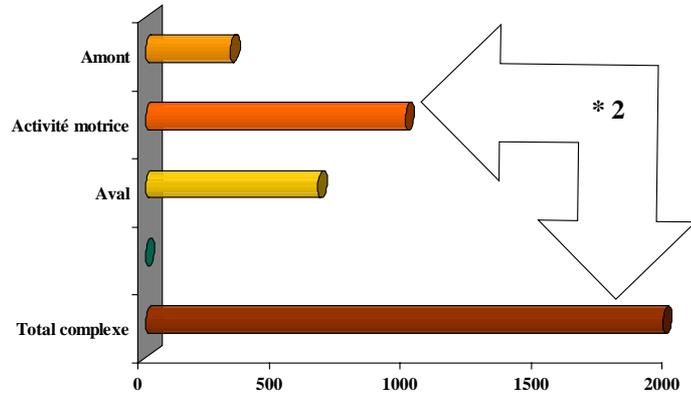
En amont et en aval : il comprend des activités de commerce d'une valeur ajoutée de 15 millions et des activités artisanales de près de 42 millions, soit au total 71 millions concernant une population de moins de 400 individus.

Le complexe transport ainsi construit, très peu dynamique dégage une valeur ajoutée estimée à 275 millions représentant 7 % du Produit Local Brut de la commune. Le coefficient multiplicateur de la valeur ajoutée de ce complexe de 1,3, celui de la population concernée est du même ordre.

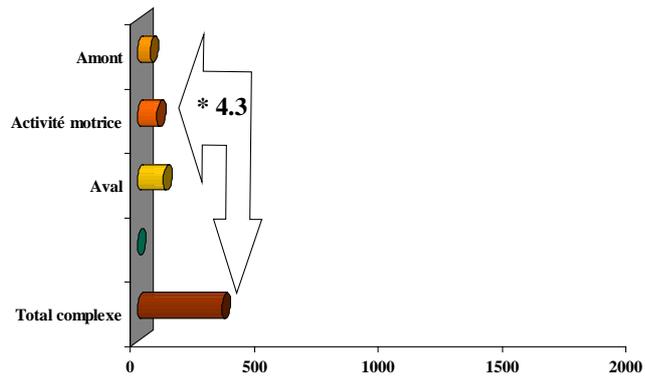
Comme les BTP, le transport ne joue pas pleinement le rôle qui devait lui incomber dans l'économie locale. Les cars de l'axe Dakar-Fouta Djallon sont préférés à une attente longue et hypothétique dans la gare routière très peu agrémentée. Le commerce et la production agricole sont loin de justifier un transport de marchandises rentable.

RECAPILTULATIF DES TROIS COMPLEXES D'ACTIVITES
 (valeur ajoutée en millions de CFA et coefficient multiplicateur)

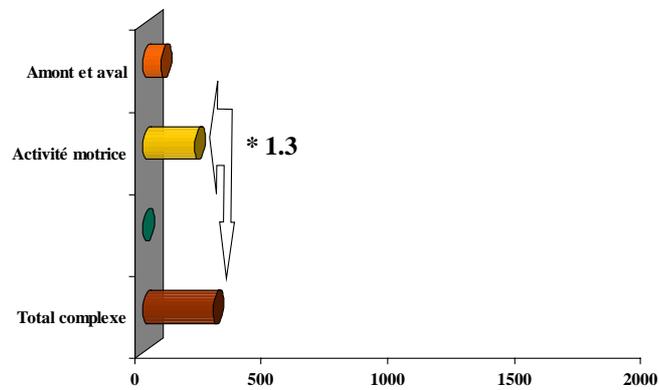
Complexe primaire



Complexe BTP

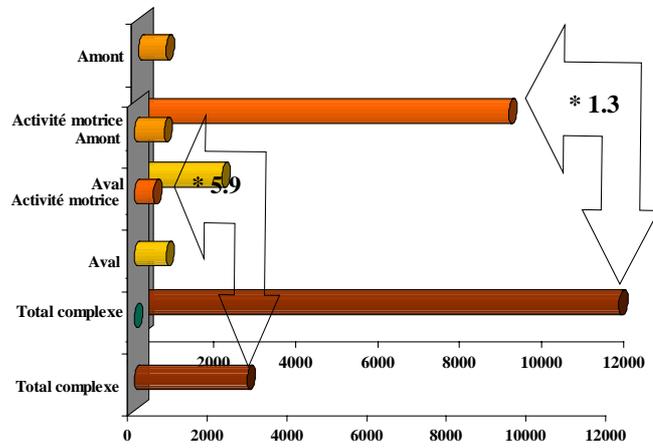


Complexe transport

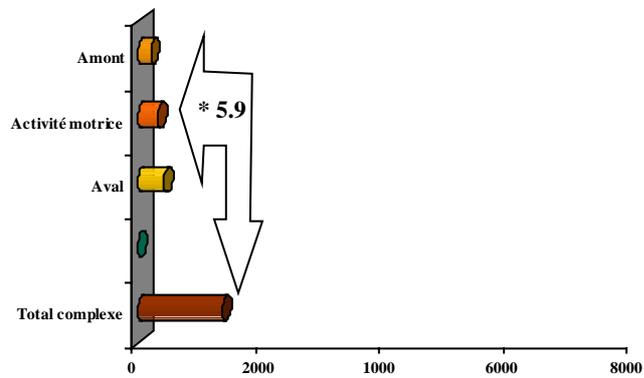


**RECAPILTULATIF DES TROIS COMPLEXES D'ACTIVITES
(Population concernée en habitant et coefficient multiplicateur)**

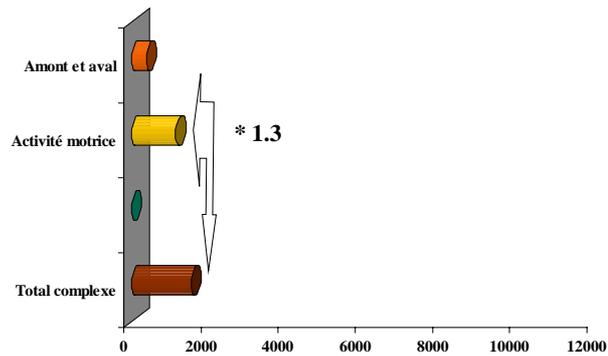
Complexe primaire



Complexe BTP



Complexe transport



3. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La décentralisation en tant que processus de responsabilisation des populations, les associant à toutes prises de décision les concernant, assigne à tous les acteurs locaux : collectivités, opérateurs économiques et partenaires des fonctions importantes.

Les résultats peu satisfaisants enregistrés à travers les différents secteurs de l'économie locale de Dagana, donnent déjà une idée sur le manque de dynamisme qui caractérise la majeure partie d'entre eux dans leurs capacités réelles de s'affirmer véritablement comme levier du développement local.

3.1 L'Etat

L'Etat à travers l'administration territoriale, les dotations qu'il attribue aux collectivités, les services techniques qui répondent de lui et les programmes nationaux pilotés au niveau central reste encore très déterminant dans les affaires locales.

Par l'administration locale, il veille à la légalité des actes du Conseil municipal en approuvant certaines de ses décisions et outils élaborés : les prévisions de recettes et de dépenses, les plans locaux de développement etc.

Il attribue annuellement les fonds de concours pour l'exercice des compétences transférées et dote les collectivités d'un fond d'investissement. La mise à disposition souvent tardive de ces contributions entraîne l'inefficacité des collectivités dans l'accomplissement de leurs missions.

L'Etat par ailleurs, prétend soutenir les collectivités dans leur manque de personnels spécialisés par ses agents affectés dans les services déconcentrés. Malheureusement, ces derniers sont aussi dans un dénuement quelquefois total pour assurer convenablement les demandes d'appuis exprimées.

L'Etat de part ses services centraux, pilote des programmes nationaux qui ne sont pas bien connus des collectivités locales. A ce titre trois rues vont être bitumées dans ce dernier trimestre de 1999. Il importe d'instruire un dialogue dynamique entre l'Etat et les élus locaux en vue d'une bonne coordination du développement local. Une utilisation plus efficiente des ressources en trouverait sa voie.

L'Etat joue encore le rôle de grand bâtisseur dans la commune de Dagana.

3.2 Le Conseil régional

Il convient de préciser que le Conseil régional n'est impliqué que très timidement dans le développement de la commune de Dagana. Excepté l'élaboration du Plan régional de développement intégré et la demande de terrain pour la construction du lycée Alpha Mayoro WELLE, les relations entre les deux institutions ne sont pas fréquentes. L'inventaire des infrastructures révèle un avoir de stock de capital d'environ 100 millions constitué par le lycée pour le Conseil régional.

3.3 Le Conseil municipal

Dagana, est l'une des rares communes du Sénégal où le Conseil municipal est dirigé par l'opposition. Cette nouveauté dans l'histoire de la municipalité est à la base d'une dynamique de rupture à laquelle s'efforcent de travailler les conseillers municipaux pour asseoir les fondements d'une bonne gouvernance locale. Mais aussi légitime que soit cette ambition qu'on leur reconnaît déjà, la municipalité se heurte à des faiblesses notoires dans la capacité de piloter le développement local.

La modestie des moyens combinée à l'absence d'expérience et d'un dispositif technique approprié pour la conception et la mise en œuvre de stratégies efficaces de développement local, sont assez expressives des handicaps qui caractérisent le fonctionnement de la municipalité de Dagana.

L'équipe municipale (36 personnes) est composée : du Maire et ses deux adjoints, de neuf Présidents de commission et de 24 autres membres. Les jeunes et les femmes sont bien représentés dans le Conseil où 19 % des membres ont moins de 40 ans et 14 % seulement ont dépassé le cap des 55 ans. La représentation des femmes est à 20 % dans trois commissions relatives à la santé, aux affaires féminines et à l'environnement et sont dirigées par elles. Les autres commissions sont conduites par des hommes et concernent l'urbanisme, le développement économique, l'éducation, la jeunesse et les sports, les affaires religieuses, l'énergie, l'hydraulique, les finances, et les affaires extérieures.

Le Conseil municipal de Dagana compterait parmi les plus instruits du pays. 11 % de ses membres ont atteint le niveau de la licence, 19 % le niveau du baccalauréat, 25 % le niveau de l'enseignement moyen et seul 3 % n'ont jamais fréquenté l'école française. On note chez les élus rencontrés un esprit d'ouverture et une claire conscience du label public de l'institution.

Des efforts de transparence dans le fonctionnement du Conseil municipal

Le fonctionnement du Conseil municipal repose sur la tenue de réunions : les sessions ordinaires (trois fois l'année) et les sessions extraordinaires (sur la demande du Maire ou d'un nombre de membres fixé par la loi). Le taux de présence est très élevé (plus de 90 %).

On note la présence d'un public assez nombreux constitué surtout de jeunes qui tiennent à s'imprégner directement du déroulement des débats et des arguments développés de part et d'autre pour orienter la prise de décision. Cette ouverture au public qui constitue une première dans l'histoire du fonctionnement de cette institution est souvent comptée parmi les signes témoignant d'une bonne volonté de transparence des élus locaux.

Une préoccupation de recherche de partenaires pas encore satisfaite

L'action de partenariat de la commune ne connaît pas encore des résultats patents malgré une vive volonté affichée par les conseillers d'aller dans ce sens. En effet, dès l'installation de la présente administration communale, une bonne partie des pays représentés au Sénégal ont été sollicités, mais les résultats de ce processus sont restés loin des attentes.

La liste des principaux partenaires de la commune n'est pas très longue et les domaines de coopération entrepris ne résultent pas d'une concertation préalable :

- l'Etat lui affecte chaque année un fond destiné aux services techniques chargés des compétences transférées (39 millions) et une dotation de 15 millions pour les investissements,
- l'Agence de Développement Municipal avec laquelle, il vient de signer un contrat, dont l'AGETIP sera agence d'exécution des investissements retenus,
- le Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui fait travailler 60 volontaires de l'assainissement dans la ville dans le cadre de son programme « travail contre nourriture »,
- l'AGETIP : la commune a bénéficié d'un projet KWF de la Banque Mondiale concernant les PNC (Projet de Nutrition Communautaire),
- le projet de ramassage des ordures ménagères, CETOM de la coopération Nord Pas de Calais.

Malgré ces qualités évoquées sur le niveau d'instruction, le souci de transparence dans la conduite des affaires et la recherche de partenaires, le Conseil municipal connaît par ailleurs des difficultés de plusieurs ordres qui risquent d'inhiber encore longtemps ses performances :

Une collaboration peu fluide avec l'administration

Le Conseil municipal traverse périodiquement des crises avec l'administration. Ces crises ont souvent pour cause des initiatives prises par la municipalité, déclarées non conformes à la légalité par les représentants de l'Etat, en l'occurrence le Préfet, les services du trésor et du contrôle financier. Le Conseil municipal se plaint également du temps très long que prend l'approbation des documents présentés aux autorités administratives.

Une carence d'informations faisant place à une démarche intuitive et un personnel pas du tout opérant dans les tâches d'analyse et de conception de programmes de développement

Le Conseil municipal ne dispose pas d'archives ou d'outils de planification ni même de tableaux de bord. Un document élaboré pendant la campagne électorale et portant sur une promesse de 25 projets constitue le livre de chevet du Conseil. Dans les faits, les actions du Conseil municipal ont essentiellement porté sur l'achèvement des projets entamés par le précédent Conseil.

Le Conseil municipal souffre surtout de la faiblesse des capacités institutionnelles de l'administration municipale qui ne compte qu'un seul cadre moyen, le reste étant composé d'agents administratifs et comptables, dont deux seulement ont atteint le niveau moyen, de « secrétaire-dactylo » et des commis parmi lesquels on enregistre des « sans diplôme » représentant 44 % de l'effectif total.

De ce fait, la municipalité se trouve dans l'obligation de recourir à des compétences extérieures pour certains services.

L'inexistence d'un espace de dialogue avec les opérateurs économiques

Bien que faisant du développement une préoccupation, le Conseil municipal ne s'est pas rapproché de manière formelle des opérateurs économiques. On note l'absence de cadre de concertation et les efforts d'investissements poursuivis ont abouti à des infrastructures économiques sous utilisées comme le marché de Diamaguene et la gare routière, les exploitants arguant la situation inappropriée de l'emplacement.

Les opérateurs économiques, dont le civisme fiscal est pour le moins faible, ne comprennent pas encore les rapports de partenariat qui pourraient les lier avec le Conseil municipal.

3.4 Les établissements publics

3.4.1 La Société Des Eaux (SDE) et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS)

En 1997, on comptait 695 branchements dans la commune dont 657 ménages représentant 35 %, 28 services de l'administration et 10 chantiers appelés gros consommateurs. Ils ont ensemble payé une facture qui s'élevait à 26,3 millions.

Les populations de Dagana éprouvent des difficultés énormes pour avoir accès à l'eau courante, les canalisations ne couvrant que les artères centrales de la ville. Des zones comme l'extension de Diamaguene, la gare routière et ses environs ne sont pas encore desservies. La Mairie s'est adressée à qui de droit devant les nombreuses demandes mais les populations sont toujours en attente.

La SDE, comme l'ONAS nés du changement de statut de la Société Nationale de distribution des Eaux du Sénégal (SONES) ont entrepris en 1999, des efforts importants d'investissements dans la commune :

- construction d'un château d'eau,
- construction d'une station de traitement des eaux potables,
- réfection de l'ancien château d'eau,
- extension du réseau d'approvisionnement d'eau potable,
- construction d'un bassin de récupération des eaux usées.

Si de tels efforts se poursuivent et s'accompagnent d'actions de la commune et de la détermination des populations, le raccordement en eau de tous les ménages demandeurs sera bientôt réalisé.

3.4.2 La Société Nationale d'Electricité (SENELEC)

En 1998, la SENELEC a perçu au titre des services rendus une recette de 18,4 millions dont 11,1 proviennent des ménages, 1,8 de l'administration et 5,5 des unités et groupements de production. Actuellement près de 66 % des ménages ont accès à l'électricité.

La nouvelle zone de Diamaguene et les alentours de la gare routière restent à desservir malgré l'investissement réalisé par la municipalité concernant l'extension du réseau électrique sur fond de dotation de l'Etat et l'installation de poteaux électriques.

3.4.3 La Société Nationale du Téléphone (SONATEL)

La commune de Dagana dispose en 1998, de 138 lignes téléphoniques installées à domicile, 22 dans les services administratifs, 41 dans les unités de production et 21 dans les télécentres. Le montant perçu par la SONATEL s'élevait à 53 millions, les télécentres non compris.

Le réseau local, géré depuis Richard-Toll connaît actuellement une saturation dont la solution est attendue d'un programme appelé « zone nord » déjà en exécution.

Actuellement près de 10 % seulement des ménages disposent de téléphones à domicile.

3.5 Les opérateurs économiques

3.5.1 Les agriculteurs

Des acteurs paysans en difficulté mais engagés dans une mouvance de repositionnement et de recherche de nouvelles bases pour le développement de leur secteur

l'Etat a lourdement pesé pendant plus de vingt ans sur le secteur agricole, ne concédant aux paysans qu'un rôle de simples agents portés à exécuter docilement les directives que la SAED était chargée de mettre en œuvre. A partir du milieu des années 80, l'Etat s'est progressivement désengagé ; ce processus aboutissant à une responsabilisation complète des paysans qui doivent désormais prendre en main l'avenir du secteur.

Ce nouveau contexte de libéralisation de la gestion de l'ensemble des ouvrages laissés par l'Etat, notamment les aménagements hydro-agricoles de la cuvette, fait évoluer le secteur vers un mode d'organisation favorable à l'essor d'acteurs de type nouveau. Ces acteurs vont parfois s'inscrire dans une mouvance globale intégrant l'ensemble des exploitants agricoles évoluant dans les aménagements de la vallée du fleuve Sénégal.

Ainsi, dans ce nouveau système, les acteurs paysans se caractérisent par l'émergence dans leurs rangs de jeunes diplômés qui ne tardent pas à faire valoir de nouvelles aspirations concernant le développement de l'activité agricole. Certains d'entre eux, sont à la tête des nouvelles structures

paysannes, grâce à leur haut niveau de formation et leur connaissance poussée des règles de gestion (on y compte un diplômé en droit et d'autres ayant un niveau d'instruction moyen).

Cette nouvelle génération de leaders a surtout travaillé dans le sens d'une uniformisation des intérêts du monde paysan en s'efforçant de promouvoir une nouvelle logique d'acteurs qui trouve son dynamisme dans une stratégie de positionnement dans différents niveaux du champ social où le destin des agriculteurs peut être influencé. Ils ont compris très tôt que les regroupements qu'ils formaient devaient s'enrichir de nouvelles fonctions qui dépassent le cadre de simple réceptacle et d'espace de diffusion de mesures prises depuis le sommet. En cela, les agriculteurs devaient rompre avec les comportements attentistes du passé pour s'engager dans une dynamique de gestion responsable.

Cette stratégie de rupture avec les attitudes du passé est partagée au sein de l'élite paysanne, qui, très vite, développant son pouvoir de négociation, a su utiliser le mouvement associatif pour interférer dans les prises de décision et même pour s'introduire dans le champ politique régional.

Les paysans entraînés dans une dynamique de gestion plus structurée

La gestion des périmètres aménagés et de la station de pompage a été transférée en 1992, aux organisations paysannes coiffées par une structure appelée Union des Sections Villageoises de Dagana Commune (USVDC).

Après la signature avec l'Etat du contrat de gestion de ces ouvrages publics, l'Union met en place une convention d'exploitation avec les sections villageoises qui passent à leur tour des contrats avec les exploitants agricoles membres. Les superficies exploitées sont constituées de parcelles de petite taille variant entre 0,5 et 1 hectare. Le choix des spéculations obéit à une volonté commune exprimée dans les instances de regroupement. La dépendance à un même réseau hydraulique ne permet pas les choix individuels à l'intérieur de la cuvette. C'est pourquoi deux spéculations seulement sont produites dans cette zone, le riz et la tomate industrielle.

Les sections agissent au nom de l'ensemble des membres en effectuant les emprunts auprès de la banque, le paiement des charges hydrauliques, le recouvrement et le remboursement des dettes conformément à un esprit de caution solidaire exigée par la banque (CNCAS). Pour ce faire, elles supervisent la production et la commercialisation.

Par ailleurs, l'accès au crédit agricole et la persistance des aléas techniques dans la production végétale constituent le socle autour duquel s'organisent les rapports de partenariat avec deux acteurs essentiels que sont la SAED et la CNCAS. La négociation entre les leaders paysans et ces deux institutions est au coeur de la problématique et des perspectives des filières agricoles.

Des acquis ont été enregistrés concernant le taux d'intérêt appliqué au remboursement du crédit et au taux de l'apport personnel. De 17,5 % ce taux d'intérêt est ramené à 15,5 % puis à 7,5 % avec la possibilité pour chaque groupement paysan de bénéficier d'autant de crédits demandés. L'apport personnel qui était supérieur à 20 % a également été réduit à 10 %.

Un comité consultatif a été créé pour le traitement des dossiers de crédits. Il est composé de représentants des paysans, de la CNCAS et de la SAED. Une sélection des dossiers y est opérée selon deux critères principaux : avoir d'une part, des aménagements techniquement exploitables, et d'autre part, une crédibilité financière.

Des confusions autour de la caution solidaire

Ces nouveaux principes d'organisation des filières agricoles définis en 1992 se révèlent rapidement inopérants. Une longue crise de quatre ans (1993 - 1996) s'installe avec le gel des crédits par la banque pour raison de non-remboursement. Cette crise traduit d'abord un désaccord entre les

agriculteurs de base et leurs leaders sur le principe de la caution solidaire à propos duquel le dialogue n'avait manifestement pas été suffisant.

Selon les agriculteurs, ce principe partait d'une logique capitaliste profitant à la banque qu'ils soupçonnaient de jouir de la complicité de la SAED et de certains de leurs leaders à qui sont reprochés un manque de transparence dans la gestion des organisations paysannes et une tendance à vouloir les instrumentaliser, dans certaines circonstances à des fins personnelles.

Cette perception défavorable sur le fonctionnement du système de gestion paysan, devait les amener dans une certaine mesure à développer des stratégies de refus et de non-remboursement des emprunts.

Les leaders paysans et leurs partenaires imputaient ces stratégies à l'expression de survivance de l'ancien système fondé sur l'assistanat et déploraient la lenteur de l'émergence de l'entrepreneuriat.

De ce qui précède, on comprend l'antagonisme des agriculteurs avec les différents partenaires comme l'Etat dans le passé et la CNCAS par la suite. La recherche d'une assistance totale et sans contrepartie risquait de compromettre durablement le développement du secteur.

Actuellement des signes annonciateurs d'une rupture avec les comportements du passé commencent à se manifester. Les évolutions récentes relatives au règlement des contentieux financiers peuvent apparaître comme un début de prise de conscience sur les enjeux de l'agriculture. Désormais, les terres aménagées seront attribuées à ceux qui peuvent les rentabiliser dans les conditions édictées par la section. Les agriculteurs débiteurs (non-paiement de leurs crédits) de la banque sont dépossédés de leurs parcelles qu'ils ne peuvent retrouver qu'après régularisation. Les parcelles retirées dans ces circonstances sont momentanément affectées à des demandeurs privés devant apporter une caution équivalente à la somme correspondant au crédit non remboursé. Par ce mécanisme, on voit émerger une nouvelle catégorie d'exploitants disposant de plus de 5 ha.

La zone de Mbole, un espace d'expression de l'agriculture privée individualiste ou la manifestation de réflexes professionnels

Rappelons que la zone de Mbole, par opposition à la cuvette aménagée, abrite des producteurs agissant individuellement sur la base de leurs propres financements (investissements et frais de campagne). Ils pratiquent le maraîchage, principalement le gombo, l'oignon, la tomate et les pastèques.

Le groupe de producteurs opérant sur les lieux, n'ont pas encore tissé des relations formelles (associations), mais la promotion d'un partenariat avec les commerçants semble être la stratégie mise en œuvre pour solutionner les difficultés relatives au financement des activités, à la commercialisation et à la garantie de prix rémunérateur.

En effet, on note dans la plupart des unités un partenariat direct entre des chefs d'exploitation agricoles, les ouvriers agricoles, les commerçants locaux et les « bana-bana » venant d'autres zones comme Dakar et Touba entre autres.

Les entretiens organisés avec ces agriculteurs ont révélé l'acquisition de quelques réflexes de professionnels relatifs à la maîtrise des facteurs agissant en amont et en aval de leur activité.

Interprétation des signaux jaillissant de l'environnement du marché pour réduire les risques

En effet, la prise de décision sur le choix des spéculations est précédée d'une investigation sur l'évolution des produits dans les marchés, l'état de la demande et de la concurrence. Dans la mesure du possible, les producteurs procèdent au « ciblage » de quelques partenaires commerciaux fiables pour l'écoulement des produits.

Cette investigation informelle et intuitive bien que pouvant avoir certaines limites du point de vue méthodologique, révèle assez nettement le souci de rigueur manifesté par ces opérateurs dans la gestion de leurs activités, mais aussi l'intérêt de connaître et d'anticiper conformément à une logique stratégique de rentabilité sur leurs situations en amont et en aval.

Par-là, ils manifestent le besoin réel de disposer d'une banque de données fiable servant de base dans la prise de décision de production.

Des stratégies de collaboration intra filière

Le type de partenariat développé entre les exploitants agricoles, les commerçants et les ouvriers agricoles est perçu comme un exemple éloquent de début d'intégration entre l'agriculture, l'artisanat et le commerce.

En l'absence de partenaires institutionnels assurant les crédits de campagne, les producteurs maraîchers de Mbole ont activé des relations avec les commerçants locaux voire les « bana bana » lesquels s'engagent pour certains produits comme le gombo à financer les charges de production sur la base d'un contrat de vente négocié dès l'annonce de la campagne agricole.

En définitive, Dagana entretient une agriculture à deux vitesses. Dans la cuvette aménagée les exploitants disposent de partenaires institutionnels dans les domaines du financement et de l'encadrement technique mais tardent à développer des stratégies et des comportements professionnels garantissant la productivité économique de leur activité. Cette situation pourrait répondre du système d'exploitation collectiviste en vigueur dans la cuvette avec les prérogatives données à la section.

A Mbole, le caractère privé et individuel semble favoriser la préoccupation de rentabilité qu'assure un choix judicieux de la spéculation et la maîtrise de son circuit de commercialisation.

3.5.2 Les éleveurs

Le territoire communal étant tout entier aménagé pour l'habitat et l'agriculture, l'élevage y est essentiellement domestique. Les éleveurs pratiquent un élevage extensif dans les environs de la commune. Les petits ruminants (chèvres et moutons) qui constituent le bétail résidant, ne font pas l'objet d'une exploitation économique.

Il convient de promouvoir un élevage périurbain ou intégré à l'agriculture pour asseoir un secteur primaire plus dynamique. Les sous produits qu'offre l'agriculture justifient bien la place que pourrait jouer l'élevage dans l'économie locale si seulement la commune disposait d'opérateurs véritables.

3.5.3 Les pêcheurs

Depuis la mise en place des barrages, le nombre de pêcheurs ne cesse de diminuer. Les conditions de pêche sont devenues difficiles (présence de salades et d'herbes), les partenaires rares (pas de crédits d'équipement), la ressource limitée (aménagement au seul profit de l'activité agricole), autant de facteurs qui ont amené les pêcheurs à la reconversion ou à l'émigration.

Les quelques professionnels rencontrés dans ce secteur sont membres d'organisations complètement inactives.

On pourrait améliorer les techniques de pêche en vigueur sur le fleuve mais l'avenir est dans le développement de la pisciculture.

3.5.4 Les exploitants forestiers

Ils sont peu nombreux. Pendant l'année 1998, les produits de cueillette contrôlés ont atteint un peu plus de 40 tonnes occasionnant une redevance de plus d'un million de FCFA. Par ailleurs, des permis ont été délivrés pour la fabrication de nattes et la production de bois morts et de charbon de bois.

Il convient de promouvoir des projets intercommunautaires entre Dagana et les collectivités rurales pour restaurer les ressources forestières dont l'exploitation a marqué l'économie locale dans le passé (jube et sump).

3.5.5 Les acteurs de l'économie populaire

Le sous emploi dans le secteur agricole, les difficultés de trouver un emploi salarié et la croissance démographique accentuée par un retour massif des émigrés à la suite des tragiques événements sénégal-mauritaniens de 1989, ont favorisé l'extension de l'économie populaire en termes de population concernée et d'activités nouvelles.

Le commerce informel cible des opérateurs originaires de l'hinterland et des ménages en situation difficile

Avec un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards de FCFA, soit plus de 1 100 unités, le commerce informel emploie une proportion importante de jeunes et 75 % de ses effectifs sont constitués de femmes.

Les boutiques, les quincailleries, les produits d'élevage, les intrants agricoles, les produits cosmétiques, la vente de pièces automobiles restent encore l'apanage des hommes. Les femmes se retrouvent dans la vente de lait, de produits forestiers, du poisson, des produits maraîchers et du sucre.

Hormis les céréales, les produits maraîchers et le poisson du fleuve, les produits et articles proposés dans le commerce informel, proviennent de très loin de la zone d'influence de Dagana.

Le commerce du sucre en poudre et autres produits et articles provenant de la Mauritanie sous forme de fraude, constituent les créneaux d'une bonne partie des opérateurs du secteur. L'offre importante que connaissent ces produits et l'empressement de les vendre font que les marges obtenues sont insignifiantes.

Ainsi, outre sa productivité peu importante, le commerce informel est caractérisé par une faible intégration à l'économie locale. Ses activités portent sur des produits dont les lieux d'approvisionnement sont hors des centres d'intérêt de la commune. Les produits de la pêche et la patate qui sont les produits caractéristiques de l'hinterland sont distribués à partir de Richard-Toll.

Le commerce informel trouve ses espaces d'expression dans les boutiques de quartier, les rues (étalages et tables), les marchés (étalages, tables ou cantines). La proportion de marchands ambulants ou exerçant à domicile reste importante.

Sur les deux marchés et la gare routière qui comporte aussi des cantines, seul le « grand marché » est convenablement occupé. Les usagers se plaignent de l'insalubrité et du manque d'équipements. Les acteurs du commerce populaire ne disposent pas encore d'organisations formelles. Des affinités ethniques et des rapports économiques semblent être les seules bases qui prévalent surtout chez les hommes.

Par contre chez les femmes, on note un certain engouement dans la prise en charge de quelques-unes de leurs préoccupations financières sous la forme associative. Elles constituent entre elles des tontines fonctionnant sur la base de règles et de critères fixés de façon consensuelle.

L'épargne qui en résulte, est généralement utilisée pour le financement de leurs activités mais aussi pour faire face à des charges de cérémonies.

Les artisans, des acteurs qui se cherchent

L'artisanat prend les formes de divers petits métiers orientés vers des actions de transformation, de fabrication et de service. Par ses 935 unités de production, il assure une valeur ajoutée de 688 millions de FCFA. Les femmes constituent 59 % des effectifs.

Outre les services domestiques, on retrouve les femmes dans des activités de transformation et de fabrication de produits à base locale. Les produits ciblés sont relatifs à l'alimentation (restauration, pâtisserie locale, décorticage), et à la parure (colliers, nattes, coiffure et tressage, couture et confection, teinture etc.). Ces activités sont généralement pratiquées à domicile et ne font pas l'objet d'une formation suivie au préalable, sauf pour celles relevant de la confection et de la couture où il existe une formation sommaire sur le tas.

Les corps de métiers classiques relatifs à la maçonnerie, la menuiserie, la mécanique, la réparation d'appareils, la forge, la bijouterie, tapisserie, cordonnerie etc., constituent le domaine de prédilection des hommes avec une proportion importante d'adultes entre 30 et 55 ans. Ils exercent en plein air à 42 %, dans des ateliers à 39 %, dans des abris de fortune à 9 % et à domicile à 9 %.

Ces artisans sont à 91 % des indépendants mais très peu d'entre eux sont employeurs (6 %) ; les associés n'existant que pour 3 %. La main d'œuvre utilisée est constituée d'apprentis et de l'aide familiale.

Ils reconnaissent l'existence d'un marché surtout dans le domaine des BTP, mais ne comprennent pas ce qui se passe dans l'attribution des travaux. Ils soulignent que tous les appels d'offres sont gagnés par des entreprises non résidentes, qui de surcroît effectuent les travaux avec des artisans non domiciliés à Dagana, ce qui est en porte à faux avec la législation en vigueur dans ce cas de figure.

Il leur est fait remarquer, leur faible capacité d'autofinancement, le sous équipement qui occasionne des retards considérables quant au délai de réception.

En définitif, le sous secteur de l'artisanat abrite des acteurs qui ne misent que sur des stratégies individuelles pour entretenir leurs activités. Les opportunités réduites qu'offre l'espace communal semblent que des facteurs majeurs ont aggravé la situation peu heureuse des artisans. C'est par-là qu'il faut comprendre l'attraction qu'exerce le marché mauritanien chez la plupart d'entre eux évoluant dans le domaine du bâtiment et des services (maçons, plombiers, menuisiers, mécaniciens).

Des capacités institutionnelles très faibles

Par ses carences institutionnelles et ses faibles capacités d'organisation, l'artisanat montre une réelle vulnérabilité face à des opportunités dont la plupart de ses opérateurs n'arrivent pas à tirer profit convenablement.

La Chambre des Métiers de Saint-Louis, le seul partenaire institutionnel du secteur, a une représentation dans la localité qui parvient difficilement à susciter l'engouement des artisans. Elle n'enregistre qu'une soixantaine de membres dont l'affiliation reste encore théorique ; peu d'entre eux disposent effectivement de la carte de membre.

Les relations avec la municipalité sont plutôt distantes. Il n'existe aucun cadre de concertation où se traitent les problèmes des artisans et des rôles à leur faire assumer dans les travaux à réaliser dans la commune. Certains services confiés à quelques rares artisans s'opèrent de façon individuelle et n'échappent pas au déterminisme lié à la parenté ou à l'amitié.

Cette situation justifie pour beaucoup d'artisans le manque d'intérêt à s'investir dans des initiatives de regroupement dont ils sont convaincus de la vulnérabilité tant que les considérations d'ordre sentimental continueront d'exercer leur suprématie dans les rapports professionnels avec les partenaires responsables des marchés.

Par ailleurs, l'approvisionnement en matières premières constitue un véritable casse-tête. La localité abrite peu de magasins de ravitaillement dont les propriétaires, abusant d'une situation de quasi-monopole, pratiquent des prix élevés. Il est parfois même difficile de trouver sur place des produits de bonne qualité. Ainsi, dans de nombreux cas (importante commande), on se trouve obligé de s'approvisionner à Richard-Toll ou à Saint-Louis pour avoir des produits de qualité et à meilleurs prix.

L'activité de transport reste encore sous la domination de l'extérieur malgré la réalisation d'une gare routière dans la commune

Avec une valeur ajoutée de près de 200 millions de FCFA et un parc automobile limité (en mauvais état), le transport tient une place très faible dans les activités économiques de la commune.

Les activités se limitent au transport de personnes, les autres types de transport (marchandises, touristes etc.) sont totalement absents. Les axes desservis sont Richard-Toll, les marchés hebdomadaires et l'axe Saint-Louis - Dakar. Des pirogues assurent la traversée du fleuve pour se rendre à Rosso (Mauritanie) pour l'achat de marchandises.

Une bonne partie des taxis brousse et des camionnettes, bien qu'ayant leur centre d'intérêt à Dagana, ont des propriétaires résidant hors de la ville, notamment à Gaé.

Le transport intra-urbain assumé par les taxis « clando » ne compte que deux opérateurs ; 95 % des déplacements en ville sont assurés par les véhicules hippomobiles. Les véhicules hippomobiles qui assurent les liaisons à l'intérieur de la ville, sont entretenus par les opérateurs résidents dans la commune. Ils sont souvent confiés à des jeunes conducteurs généralement âgés entre 12 et 17 ans. Pour certains, ils reçoivent un salaire mensuel variant entre 8 000 et 10 000 FCFA et pour d'autres, c'est une simple gratification liée à la parenté proche avec le propriétaire (fils, neveu). Le développement de ce type de transport a été surtout favorisé par la position excentrée de la gare routière mais aussi par l'extension de la ville.

L'existence d'une gare routière, seule infrastructure bénéficiant au secteur sur l'initiative de la municipalité, ne parvient pas encore à susciter l'émergence d'opérateurs locaux pour reconquérir l'espace occupé par le réseau des transporteurs ayant leur centre d'intérêt hors de la commune. Ainsi, les déplacements interurbains continuent de profiter aux véhicules de Richard-Toll et des autres régions qui prennent leurs passagers à partir de la route du Fouta.

La municipalité n'associe pas les transporteurs dans la prise de décision les concernant

Lors de la réalisation de la gare routière, la concertation n'a pas été élargie aux opérateurs du transport. Les problèmes que pose la rentabilisation de cet investissement semblent trouver leurs origines dans le choix du lieu d'implantation. L'endroit retenu étant totalement déconnecté du réseau régional, il empêche cette ville de profiter du passage des véhicules sur la route du Fouta surtout en terme d'activités indirectes (commerce, restauration et services). A quelques rares exceptions près, ces activités indirectes ont toutes été suspendues pour raison de non-rentabilité.

3.5.6 Les opérateurs du secteur intermédiaire

Un secteur intermédiaire qui manque de supports pour se promouvoir

Avec une très faible contribution dans le PLB de la commune, 12 % seulement, le secteur intermédiaire n'est constitué que de 84 unités de production évoluant dans les domaines de l'agro-alimentaire, du commerce, des services, du tourisme et de l'artisanat.

Il convient de rappeler que ces entreprises se situent entre l'informel et le moderne et se caractérisent par : leur mode de gestion améliorée, l'importance du chiffre d'affaires, le haut niveau technologique du produit ou du service, ou encore l'existence de salariés.

Le manque de dynamisme des opérateurs locaux a favorisé l'implantation remarquable d'opérateurs étrangers dans les domaines du commerce, des services du transport, de l'agro-alimentaire et du tourisme.

Ce sont les Halpulars originaires des autres départements de la région (Podor et Matam) qui contrôlent le commerce de gros dans la commune. Certains semblent s'installer définitivement avec leur famille, alors que d'autres continuent d'avoir leur centre d'intérêt ailleurs (milieu d'origine) où ils investissent surtout dans le bétail.

Ils développent entre eux d'étroites relations de collaboration concernant l'harmonisation des prix des marchandises, le règlement des contentieux avec les services de la douane et des prêts de marchandises. Mais cette forme de collaboration demeure encore informelle.

Le manque de dynamisme qui caractérise leurs activités est à mettre en corrélation d'une part, avec l'absence de partenaires institutionnels pouvant leur faciliter l'accès au crédit, d'autre part, avec la concurrence des produits de la fraude amenés par les opérateurs de l'économie populaire. L'affiliation à l'UNACOIS pour certains n'a encore rien changé de leur situation.

Dans le domaine du transport et de l'agro-alimentaire les plus importantes unités sont entretenues par des opérateurs mourides qui travaillent pour le compte de leur marabout résidant hors de la région de Saint-Louis. Le grand bus de Sérigne Mourtala Mbacké et la rizerie qui font partie de ce secteur intermédiaire, bénéficient d'un statut assez particulier qui les exempte de toutes redevances fiscales.

Dans le sous secteur du tourisme, il a fallu une action institutionnelle pour la création de deux unités. L'hôtel a été réalisé par la municipalité et confié à un opérateur étranger faute d'acteurs locaux pour la rentabilisation. La case foyer financée par le Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH) est mise en valeur par le groupement des femmes.

Face à la léthargie des opérateurs locaux pour mettre à profit certaines opportunités existantes, la municipalité se trouve obligée de se convertir dans certains cas promoteur pour mettre en place des unités à caractère socio-économique comme l'entreprise de vidange, l'abattoir, l'hôtel Didi.

Par ailleurs, les entreprises de tapisserie et de scierie de bois, les télécentres, la gérance de bornes fontaines, les moulins à mil et les décortiqueuses à riz ainsi que les autres services (cabinets médicaux et d'huissiers, pharmacies, librairies, cinéma, etc.), restent contrôlés par les acteurs locaux non sans difficulté.

Leurs capacités à augmenter leur volume d'activités sont limitées par l'étroitesse du marché communal mais aussi par le faible niveau d'organisation et de partenariat avec les autorités publiques. Le manque de capacité technique d'élaboration de projet constitue un handicap de taille qui fait que la plupart des offres de marché ne sont que très peu à la portée des entrepreneurs locaux.

Ainsi, la situation économique peu dynamique de la commune s'ajoutant à l'absence notoire de partenaires institutionnels semblent être pour beaucoup d'opérateurs, la contrainte majeure qui limite le développement de ce secteur.

Toutefois, de cette tentative de mise en relief de la situation économique de la commune de Dagana à travers la dynamique de ses acteurs, ressortent des faiblesses notoires qui doivent surtout leur existence à l'insuffisance des efforts visant à asseoir un cadre propice à la conversion des initiatives populaires autour d'aspirations collectives nommées par ailleurs développement local.

Mais derrière cette faiblesse apparente se cachent des potentialités réelles notamment dans le domaine agricole. Seulement Dagana aurait besoin d'un secteur primaire plus productif, bien accompagné par des opérateurs dynamiques investissant la filière de manière très intense.

4. FISCALITE ET GESTION MUNICIPALE

Le service offert par les différentes administrations aux populations de Dagana est évalué au coût des salaires versés à 521,7 millions, soit une moyenne de 23 700 CFA par habitant. Les services marchands y participent pour 3 000 CFA, l'administration centrale pour 19 300 CFA et la commune pour seulement 1 000 CFA.

4.1 L'évaluation de la pression fiscale sur l'économie et capacité à dépenser du Conseil municipal

Pour l'année 1998, les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à 3,4 KFCFA par habitant dont 40 % proviennent des impôts locaux, 19 % des taxes municipales et fiscales, le reste (41 %) est issu de la dotation de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 300 CFA par habitant, dont 50 % de salaires.

Les recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 75,2 millions en 1998, sont constituées du budget primaire (impôts et taxes locaux perçus) à 58 % et d'une dotation de l'Etat au titre des compétences transférées pour 42 %.

Le budget primaire évalué à 43,7 millions en 1998, représente seulement 1,1 % du Produit Local Brut estimé à 3 958,3 millions. Cette ponction est d'une extrême faiblesse pour permettre à la municipalité d'assumer les besoins d'entretien et d'investissements qu'appelle un cadre urbain apte à soutenir un développement local intégral.

La pression fiscale sur l'économie locale trouve son expression à travers le tableau suivant :

PLB (en millions)	3 958,3
Budget primaire (en millions)	43,7
Part du budget primaire/PLB	1,1%

La commune de Dagana ne dispose pas de grandes entreprises ou PME/PMI, comme source importante de recettes. Son budget primaire provient des taxes et patentes des sous secteurs de l'économie populaire (commerce, artisanat et transports) et des unités classées dans le secteur dit intermédiaire.

L'agriculture ne contribue nullement à la formation du budget municipal, et bien que des activités de l'économie populaire se passent dans les maisons et/ou pendant les heures de repos (la nuit) et sont, par conséquent, hors des circuits et du temps des collecteurs. Une certaine catégorie « les vendeurs de pain » ont fermement refusé de payer la taxe.

Sous prétexte de manque de moyens, le trésor public chargé d'instruire les impôts et taxes sur le capital immobilier et le foncier n'a pas actualisé les fichiers depuis plus d'une dizaine d'années.

Ainsi le taux de prélèvement fiscal sur l'économie représente à peine 1 % du Produit Local Brut, tandis que par ailleurs, dans les pays développés, celui-ci se situe près de 10 %. Cela signifie qu'une commune comme Dagana devrait percevoir 400 millions de taxes à partir des seuls opérateurs locaux.

Dans ce contexte, il reste évident que la mission de service public de la municipalité s'exerce avec beaucoup de difficultés.

Toute comparaison n'est pas raison, mais le Conseil municipal pourrait valablement se fixer un objectif progressif de recouvrement de 5 % du PLB dans les 5 années à venir.

EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL (en millions de fcfa)

	1996	1997	1998
Taxes municipales	2.6	1.5	0.9
Produits d'exploitation	3.7	4.9	4.1
Impôts locaux	19.2	16.3	29.7
Produits locaux	10	8.6	9
TOTAL BUDGET PRIMAIRE	35.5	31.3	43.7
Salaires	22.3	22.3	21.7
Proportion des salaires (%)	63%	71%	50%
Dotation de fonctionnement	31.5	31.5	31.5
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	67.0	62.8	75.2
Recettes d'investissement	-	15.1	15.1
TOTAL BUDGET	67.0	77.9	90.3

4.2 La capacité à entretenir le cadre de vie

Les investissements sont en grande partie financés sur des ressources extérieures (dotation de l'Etat ou coopération bilatérale ou multilatérale) et ils ont concerné en 1997 et 1998 un montant équivalent de 15,1 millions provenant de l'Etat, soit 640 CFA par habitant.

Pour l'année 1997, (dont le compte administratif est consultable) les investissements ont porté sur des équipements sociaux de santé et d'éducation pour 86 % de l'enveloppe et sur du matériel de nettoyage pour 14 %.

La commune bénéficie d'un stock de capital public de près de 2 milliards dont la gestion revient à l'Etat, au Conseil régional, au Conseil municipal. Ce stock nécessiterait un besoin théorique d'entretien de 100 millions correspondant à 5 % de sa valeur. Ces besoins d'entretien devant être pris comme une dépense prioritaire, incombant à la commune à hauteur de 59 millions, le reste est à la charge du Conseil régional (5 millions) et de l'Etat (36 millions) responsable des infrastructures concernées.

Les ressources propres de la commune sont très insuffisantes pour faire l'entretien de son patrimoine. Son budget primaire sur lequel elle doit prélever les salaires de ses agents atteint à peine 40 millions et ses dotations pour les investissements se montent à 15 millions, soit moins de 25 % du besoin théorique d'entretien. La commune de Dagona est actuellement loin d'avoir la capacité financière de gérer et d'entretenir son cadre de vie.

Le contrat de ville passé avec l'Agence de Développement Municipal (ADM) et dont l'AGETIP est maître d'œuvre des ouvrages programmés, risque de compliquer davantage la situation. Les investissements de la commune vont augmenter d'une part, et d'autre part, son budget aura pour préoccupation prioritaire le paiement des salaires et le remboursement de la dette.

Pourtant, la commune dispose d'un stock de capital privé constitué des bâtiments d'habitat domestique d'environ 8,8 milliards, mais celui-ci n'est imposé qu'en partie, le fichier des domaines étant très incomplet. Un effort d'actualisation devrait être fait pour que les besoins d'entretien des infrastructures publiques soient couverts par la seule perception de l'impôt sur le patrimoine bâti : 1 % par an de la valeur du stock de capital privé procurerait à la commune 88 millions.

LE STOCK DE CAPITAL PUBLIC URBAIN (en millions de fcfa)

	Commune	Région	Etat	Total
Education	308	91	-	399
Santé et hydraulique	382	-	-	382
Sport, loisirs, culture	189	-	-	189
Infrastructures marchandes	154	-	330	484
Voirie	128	-	-	128
Autres (logements, / services)	25	-	390	415
TOTAL	1186	91	720	1997
Besoins théoriques d'entretien	59	5	36	100

5. IMAGE DEMO-ECONOMIQUE A L'HORIZON 2020

5.1 Les perspectives démographiques de la commune de Dagana

LOCALITES	1976 RGPH-76	1988 RGPH-88	1998 ²	2020	Taux de croissance %
Commune Dagana (effectifs en milliers)	10,2	15,7	22,6	54,0	3,7
% Dagana / pop. Urb. Dépt					
% Dagana / Département	5,0	5,5	5,7	6,7	
% Dagana / région	2,0	2,4	2,8	3,3	

Les caractéristiques économiques (productivité) et sociales positionnent Dagana entre le rural et l'urbain. Le poids démographique de la commune dans l'ensemble du département et de la région augmente de manière régulière. D'une façon générale, l'ensemble des villes du Delta croît, essentiellement sous l'effet de la migration des populations de l'hinterland.

Avec Ross-Béthio, à laquelle elle ressemble à plusieurs égards, Dagana a bénéficié d'importantes infrastructures économiques structurantes dans le cadre de la mise en valeur hydro-agricole du Delta. Malheureusement, les acteurs locaux n'ont pas apporté la réplique nécessaire pour asseoir une économie locale performante. Aussi, le poids économique de la commune dans l'économie du département accuse-t-il une baisse progressive.

5.2 L'image démo-économique de la commune de Dagana

L'image démo-économique à l'horizon 2020 du département de Dagana, cohérente avec celle du pays et de la région présentée dans ECOLOC du Delta, repose sur l'hypothèse d'une relance de la croissance économique locale au taux de 6,7 % l'an sur la période 1995-2020. Cette croissance démo-économique serait plus soutenue dans les villes.

La population de la commune de Dagana estimée en 1976 à 10 200, en 1988 à 15 700 et en 1998 à 22 000 et qui emprunte déjà une croissance de 4 % devrait se situer en l'an 2020 à 54 000 soit 2,4 fois la taille actuelle et égale à l'actuel Richard-Toll. Ce peuplement proviendrait essentiellement de l'hinterland Dièri.

La productivité moyenne selon l'hypothèse de croissance économique ECOLOC Delta, serait multipliée par 1,9. La valeur ajoutée du secteur primaire actuelle serait multipliée par 3,5 ; le secteur informel par 7 et le secteur intermédiaire faisant place à un secteur moderne qui se positionne comme le plus grand pourvoyeur de richesses dont les PME/PMI seraient comptables des deux tiers et les grandes entreprises s'accaparant du reste.

Ainsi Dagana est appelé à combler son retard économique du moment, pour au moins atteindre la moyenne nationale qui serait de 710 KFCFA en l'an 2020.

² Nos estimations

Cela reviendrait à dire qu'avec une population de 54 000 habitants vivants à Dagana, le Produit Local devrait monter à 38 milliards.

5.3 Les stratégies à moyen et long termes

- Faire émerger des opérateurs performants dans tous les secteurs et filières,
- Développer la pratique d'une agriculture intensive axée sur des spéculations à haute valeur ajoutée, capable de porter le développement de PME/PMI et celui du transport de produits,
- Promouvoir la pisciculture,
- Rentabiliser l'élevage et réussir une intégration agriculture/élevage,
- Reconquête de la filière BTP,
- Faire de Dagana le centre de distribution des produits agricoles de la zone,
- Inverser la balance commerciale avec la Mauritanie actuellement déficitaire,
- Exploiter le marché de Richard-Toll au lieu d'être un marché de Richard-Toll.

La mise en œuvre de ces stratégies suppose une gestion communale concertée prenant en charge de manière conséquente les infrastructures structurantes et toutes autres formes d'appuis aux opérateurs économiques et conformes à ses missions de services publics.

5.4 Les stratégies à court terme ou développement des filières porteuses à investir

Il s'agit ici d'identifier des filières porteuses qu'il convient de relancer avec l'espoir d'améliorer sensiblement le Produit Local Brut en peu de temps et avec peu de moyens (organisation, informations, formation, etc.).

Dans le cas de Dagana, nous devons nous orienter vers :

Une filière agricole capable d'effectuer plus de 70 % du Produit Local Brut

Dagana dispose de plus de 1 000 hectares dans son rayon communal et dispose d'un hinterland favorable à toutes les activités du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche et produits de la forêt. Dans le seul volet de la production, des sources importantes de création de richesse apparaissent.

Dagana doit rapidement développer une stratégie l'érigeant comme la plaque tournante dans la transformation et de la distribution des produits agricoles. Richard-Toll est un marché important à conquérir.

Elle dispose avec son hinterland la capacité de produire à longueur d'année des spéculations stratégiquement choisies par rapport à l'offre et la demande sur le marché.

Le maraîchage, la pisciculture et l'élevage peuvent apporter énormément à l'économie locale. L'artisanat, le commerce, la petite industrie ne prendront leur envol que sous l'impulsion du secteur primaire qui malheureusement manque pour le moment d'opérateurs économiques ambitieux et clairvoyants.

La filière BTP « ou la poule aux œufs d'or » dans les villes du Delta et de la vallée

Les BTP et ses activités annexes constitueront pour longtemps dans le Delta et dans la vallée, un secteur pourvoyeur de richesses importantes. En considérant de surcroît ses effets induits sur les autres secteurs qui lui vaut l'expression « quand le bâtiment va, tout va » la dynamisation des BTP dans l'économie locale est un enjeu très important.

La région en construction offre des opportunités importantes dans les domaines de terrassements, de la construction de routes (désenclavement), d'infrastructures scolaires, de santé, de l'habitat et de l'entretien atteignant plusieurs centaines de milliards au cours des cinq prochaines années (PRDI, Programme Nationale Routier, SAED, etc.)

L'économie locale de la commune pourrait s'installer dans une dynamique de relance si elle s'orientait vers une conquête de l'important marché du BTP. Dans la mise en œuvre de cette stratégie, le Conseil municipal a un rôle important à jouer *via* la fiscalité et la commande publique. D'autre part, les entreprises résidentes devraient faire en sorte de se doter des compétences leur permettant de capter, conformément à la loi, une partie des marchés publics. A l'heure actuelle les avenues en construction pour un montant de 200 millions dans la commune sont toutes assurées par des entreprises non résidentes à Dagana.

ANNEXE :

TABLEAUX STATISTIQUES

Commune de Dagana en 1998

PLB de la Commune de Dagana (1998-1999) : 4 milliards

Revenu moyen *per capita* : 180 000 FCFA

**APPRECIATION COMPAREE DU DYNAMISME DE L'ECONOMIE LOCALE
DE DAGANA : PRODUCTIVITE MOYENNE SELON LA LOCALITE**

LOCALITES	Productivité moyenne en KCFA
Commune Dagana	180
Département de Dagana	313
Zone Rurale Dagana	150
Sénégal sans Dakar	222
Sénégal	372

Tableau 1 : Les grands secteurs du Produit Local Brut

GRANDS SECTEURS	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	% VA	Productivité (KFCFA)	Population Concernée (1 habit.)
SECTEUR PRIMAIRE	1 439,5	448,4	991,1	25	109,8	9 030
ECONOMIE POPULAIRE	2 532,1	802,8	1 729,5	44	211,7	8 170
ECTEUR INTERMEDIAIRE	949,2	467,9	481,3	12	327,4	1 470
SERV. PUB &ADMINIST.	701,4	179,7	521,7	13	301,6	1 730
TRANSFERTS	234,7	0	234,7	6	146,7	1 600
PRODUIT LOCAL BRUT	5 856,9	1 898,8	3 958,3	100	179,9	22 000

Tableau 2 : Contribution des secteurs et sous-secteurs au PLB

DESIGNATION	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	% VA	Per capita (KFCFA)
Agriculture	1351,9	441,3	910,6	23	105,9
Élevage	65,5	2,7	62,8	2	209,3
Pêche	13,5	2,7	10,8	0	135,0
Forêt	8,6	1,7	6,9	0	138,0
Total Secteur Primaire	1439,5	448,4	991,1	25	109,8
Commerce informel	954,1	111,6	842,5	22	265,8
Artisanat informel	1312,1	624,0	688,3	17	177,9
Transport informel	265,9	67,2	198,7	5	175,8
Total Secteur Populaire	2532,1	802,8	1729,5	44	211,7
Entreprises agro-alimentaires	499,2	352,5	146,7	4	341,2
Entreprises de commerce	46,4	7,4	39	1	156,0
Entreprises de services	373,7	97,6	236,9	7	333,6
Tourisme	11,9	3,6	8,3	0	276,7
Artisanat	18	6,8	11,2	0	280,0
Total Secteur Intermédiaire	949,2	467,9	442,1	12	302,8
SDE (Distribution Eau)	39	15	24	1	600,0
SENELEC (Electricité)	22	13	9	0	450,0
POSTE	26	6,3	19,7	0	492,5
SONATEL (Téléphone)	32	18	14	0	350,0
Sous Total Sces. Publics marchands	119	52,3	66,7	2	476,4
Conseil municipal	72	50,5	21,5	1	97,7
Administration déconcentrée	496,5	72,8	423,7	11	244,9
Autres administrations	13,9	4,1	9,8	0	98,0
Sous Total Serv. Publics non march	582,4	127,5	455	12	222,0
Total Services Publics	701,4	179,7	521,7	13	238,2
TRANSFERTS	234,7	0	234,7	6	146,7
TOTAL PLB	5856,9	1898,8	3958,3	100	179,9

Tableau 3 : Les comptes du secteur primaire

SOUS SECTEURS	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	% VA	Productivité Moyenne (KFCFA)
Agriculture	1351,9	441,3	910,6	92	105,3
Elevage	65,5	2,7	62,8	6	251,2
Pêche	13,5	2,7	10,8	1	135,0
Forêt	8,6	1,7	6,9	1	138,0
SECTEUR PRIMAIRE	1439,5	448,4	991,1	100	109,8

Tableau 4 : Les comptes de l'agriculture

	Superficie (Hectares)	Production (Tonnes)	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	%
--	----------------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------	--------------------------	----------

Cuvette	517	2 429,9	279,4	118,5	161,0	18
Mbole	405	1 215	139,7	59,2	80,5	9
Total Riz paddy	922	3 644,9	419,2	177,7	241,5	27

Cuvette	119	2 142	79,3	31,6	47,7	5
Mbole	90	1 080	162,0	15,9	146,1	16
Total Tomate	209	3 222	241,3	47,5	193,8	21

Oignon	60	900	67,5	16,4	51,1	6
Gombo	105	1 890	283,5	63,3	220,2	24
Pastèque	105	1 890	113,4	33,1	80,3	9
Autres prod. maraîchers	60	960	76,8	44,1	32,7	4
Total Maraîchage	330	5 640	541,2	156,9	384,3	42

Niébé	10	10	1,5	0,1	1,4	0
Arachide	5	4	0,6	0,2	0,4	0
Béréf	30	27	0,9	0	0,9	0
Total Sous Pluie	45	41	3,0	0,3	2,7	0

Agroforesterie / Fruits	80		147,2	58,9	88,3	10
--------------------------------	-----------	--	--------------	-------------	-------------	-----------

TOTAL AGRICULTURE	1586		1 351,9	441,3	910,6	100
--------------------------	-------------	--	----------------	--------------	--------------	------------

Tableau 5 : Les comptes de l'élevage

	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	%
Bovins	30,0	1,1	28,9	46
Ovins	9,8	1,0	8,8	14
Caprins	7,5	0	7,5	12
Volaille	13,0	0,4	12,6	20
Total	60,3	2,5	57,8	92

Lait	3,2	0,2	3,0	5
Cuir et peaux	1,9	0	1,9	3
Total Produits Dérivés	5,2	0,2	5,0	8

TOTAL ELEVAGE	65,5	2,7	62,8	100
----------------------	-------------	------------	-------------	------------

Tableau 6 : Les comptes des eaux et forêts et pêche

	Quantités (tonnes)	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Population Concernée (unités)	Productivité Moyenne (KFCA)
Forêts		8,6	1,7	6,9	50	98,6
Pêche continentale	67,5	13,5	2,7	10,8	80	72,0

Tableau 7 : Les comptes de l'économie populaire

SOUS SECTEURS	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	% VA	Productivité moyenne (KFCFA)
Commerce informel	954,1	111,6	842,5	49	265,8
Artisanat informel	1312,1	624,0	688,1	40	177,9
Transport informel	265,9	67,2	198,7	11	175,8
ECONOMIE POPULAIRE	2532,1	802,8	1729,3	100	211,7

Tableau 8 : Répartition par sexe des acteurs du commerce informel

TYPLOGIE DES ACTIVITES	TOTAL	MASCULIN	FEMININ	% FEMMES
Boutiques de quartier	97	82	15	15
Tables de rue	49	14	35	71
Vente animaux sur pieds	13	10	3	23
Vente de pain	67	2	65	97
Vente de bois/charbon	45	8	37	82
Vendeurs fruits/légumes	188	21	167	89
Vente lait et dérivés	58	2	56	97
Vente d'arachide grille	78	-	78	100
Poisson frais	43	3	40	93
Poisson transformé	26	-	26	100
Vente de thé	9	-	9	100
Aliments de bétail	59	54	5	8
Jus de fruits	40	5	35	88
Vente d'eau fraîche	45	-	45	100
Boutiques de marché	17	15	2	12
Vente céréales & légumineuses	53	5	48	91
Engrais & produits Chimiques	12	12	-	-
Produits cosmétiques	12	12	-	-
Buvettes	1	1	-	-
Friperies	18	10	8	44
Quincailleries	14	12	2	14
Pièces d'automobile	4	4	-	-
Couscous /farine de mil	18	-	18	100
Produits de cueillette	25	6	19	76
Merceries	5	-	5	100
Vente de cola	1	-	1	100
Vente viande	2	1	1	50
Nattes et balais	18	-	18	100
Vente de nana	10	-	10	100
Vente de cassettes	5	5	-	-
Sucre et biscuits	104	6	98	94
Perles et bracelets	18	-	18	100
TOTAL	1154	290	864	75

Tableau 9 : Caractéristiques du commerce informel

LABEL	MODALITES	%
Répartition selon l'emplacement et le lieu de vente	Boutiques de quartier	19
	Cantines au marché	7
	Tables au marché / rue	21
	Etalages au marché / rue	38
	Ambulants	5
	Maisons (intérieur)	10
Répartition selon le statut	Indépendants	95
	Employeurs	3
	Associations	2
Répartition selon la branche	Agriculture	41
	Elevage	9
	Pêche	7
	Eaux et forêts	6
	BTP	2
	Transport	0
	Commerce	35
Répartition selon le groupe d'âges	Enfants (8-17 ans)	8
	18-55 ans	79
	plus 55 ans	13
Répartition selon le nombre de mois de travail par an	1-3 mois	2
	4-6 mois	7
	7-9 mois	2
	10-12 mois	89

Tableau 10 : Les comptes du commerce informel

TYPLOGIE	Chiffre d'affaires (millions)	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts & Taxes (millions)	EBE (millions)
Boutiques de quartier	637,6	191,3	20,9	170,4	1,7	168,7
Tables de rue	106,7	26,7	0,0	26,7	1,8	24,9
Vente animaux sur pieds	82,9	28,9	10,6	18,3	0,9	17,4
Vente de pain	270,0	18,0	0,0	18,0	0	18,0
Vente de bois/charbon	113,4	32,4	0,0	32,4	1,4	31,1
Vendeurs fruits/légumes	507,9	169,3	20,3	149,0	6,8	142,2
Vente lait et dérivés	29,0	29,0	0,0	29,0	2,1	26,9
Vente d'arachides grillées	27,9	27,9	19,5	8,4	0	8,4
Poisson frais	83,9	36,1	1,3	34,8	1,3	33,5
Poisson transformé	39,8	15,9	0,6	15,3	0,8	14,5
Vente de thé	9,1	2,6	0,1	2,5	0	2,5
Aliments de bétail	103,4	53,5	0,0	53,5	1,1	52,4
Jus de fruits	31,0	31,0	13,0	18,0	2,9	15,1
Vente d'eau fraîche	11,2	11,2	3,7	7,5	0,1	7,4
Cantines de marché	226,0	37,0	0,5	36,5	2,6	33,9
Vente de céréales	242,0	60,5	9,5	51,0	3,8	47,2
Engrais & prod. Chimiques	54,0	5,4	0,4	5,0	0,2	4,8
Produits cosmétiques	72,0	28,8	0,4	28,4	1	27,4
Buvettes	7,6	1,1	0,1	1,0	0,1	0,9
Friperies	29,4	10,3	0,0	10,3	0,7	9,6
Quincailleries	73,0	29,2	1,0	28,2	0,2	28,0
Pièces d'automobile	18,4	7,4	0,3	7,1	0,1	7,0
Couscous /farine de mil	9,5	9,5	5,0	4,5	0	4,5
Produits de cueillette	13,5	7,2	0,0	7,2	0,9	6,3
Merceries	21,6	7,8	0,1	7,7	0,4	7,3
Vente de cola	2,9	1,0	0,0	1,0	0	1,0
Vente viande	30,0	6,0	0,9	5,1	0,1	4,9
Nattes et balais	19,4	6,5	0,0	6,5	0,7	5,8
Vente de nana	2,2	1,1	0,0	1,1	0	1,1
Vente de cassettes	9,0	2,4	0,1	2,3	0,2	2,1
Sucre et biscuits	404,0	53,9	2,7	51,2	0,5	50,7
Perles et bracelets	11,0	5,2	0,6	4,6	0,6	4,0
TOTAL	3 299,3	954,1	111,6	842,5	33,0	809,5

Tableau 11 : Répartition des artisans par sexe

TYPLOGIE DES ACTIVITES	TOTAL	MASCULIN	FEMININ	% FEMMES
Briqueteries	8	8	-	-
Fabricants de colliers	43	-	43	100
Fabricants de tentes	3	-	3	100
Maçons	48	48	-	-
Fabrication de nattes	56	2	54	96
Fabrication d'encens	22	-	22	100
Couture et confection	47	42	5	11
Menuisiers bois	22	22	-	-
Cordonneries	15	12	3	20
Tapissiers et matelassiers	3	3	-	-
Forgerons	16	16	-	-
Menuisiers métallique	15	15	-	-
Restauratrices installées	9	-	9	100
Restauratrices à domicile	60	-	60	100
Pâtisseries locales	34	-	34	100
Petits déjeuners (tangana)	6	2	4	67
Dibiteries	9	8	1	11
Coiffure tressage	95	9	56	59
Photographes	8	8	-	-
Réparateurs radio et TV	12	12	-	-
Vulcanisateurs	7	7	-	-
Meuneries	15	11	4	27
Mécaniciens auto	8	8	-	-
Tôlerie et peinture auto	3	3	-	-
Rép. Ventilateurs et bobineurs	1	1	-	-
Electriciens automobile	2	2	-	-
Electriciens bâtiment	16	16	-	-
Décortiqueuses	25	22	3	12
Tatoueuses	12	-	12	100
Réparation de bicyclettes	3	3	-	-
Peintres bâtiment	13	13	-	-
Horlogeries	5	5	-	-
Chargeurs de batteries	1	1	-	-
Frigoristes	3	3	-	-
Blanchisseuses	36	-	36	100
Teinturières	35	-	35	100
Bijoutiers	24	24	-	-
Broderie et tricotage	28	7	21	75
Spectacles et loisirs	5	4	1	20
Confection tableaux d'art	4	4	-	-
Poteries	13	-	13	100
Maîtres coraniques	12	12	-	-
Domestiques	133	-	133	100
TOTAL	935	353	552	59

Tableau 12 : Caractéristiques de l'artisanat

LABEL	MODALITES	%
--------------	------------------	----------

Répartition selon le type d'artisanat	Production	63
	Service	30
	Artisanat d'art	7

Répartition selon le lieu principal d'approvisionnement	Sur place	88
	Richard-Toll	8
	Dans la région	2
	Ailleurs	2

Répartition selon la qualité du lieu de travail	Ateliers	39
	Abris de fortune	10
	Plein air	42
	Domicile	9

Répartition selon le statut	Indépendants	91
	Employeurs	6
	Associations	3

Répartition selon la branche	Agriculture	11
	Elevage	2
	Pêche	3
	Eaux et forêts	11
	BTP	18
	Transport	5
	Autres (beauté)	40

Répartition selon le groupe d'âges	15-29 ans	26
	30--55 ans	63
	Plus 55 ans	11

Tableau 13 : Les comptes de l'artisanat

TYPLOGIE	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts/taxes (millions)	EBE (millions)
Briqueteries	6,6	0,5	6,1	0	6,1
Fabricants de colliers	14,5	2,5	12,0	0	12,0
Fabricants de tentes	3,3	1,5	1,8	0	1,8
Maçons	79,1	0,0	79,1	0	79,1
Fabrication de nattes	42,0	11,8	30,2	0	30,2
Fabrication d'encens	11,9	0,8	11,1	0	11,1
Couture et confection	85,3	42,8	42,5	0,9	41,7
Menuisiers bois	80,1	61,7	18,4	0,8	17,6
Cordonneries	21,6	5,4	16,2	0,5	15,7
Tapissiers / matelassiers	17,3	13,0	4,3	0,1	4,2
Forgerons	27,4	4,4	23,0	1	22,0
Menuisiers métallique	31,5	14,0	17,5	0,1	17,4
Restauratrices installées	64,8	35,6	29,2	0,6	28,6
Restaurants à domicile	108,0	75,6	32,4	0	32,4
Pâtisseries locales	30,2	18,2	12,0	1,2	10,8
Petits déjeuners (tangana)	23,8	17,3	6,5	0,2	6,3
Dibiteries	136,1	118,3	17,8	1,3	16,5
Coiffure et tressage	58,1	17,1	41,0	0	41,0
Photographes	7,6	2,8	4,8	0,1	4,7
Réparateurs radio et TV	3,3	0,3	3,0	0	3,0
Vulcanisateurs	31,2	23,7	7,5	0	7,5
Meuneries	32,4	4,9	27,5	0,3	27,2
Mécaniciens auto	8,7	0,6	8,1	0	8,1
Tôleries et peinture auto	4,4	0,6	3,8	0,2	3,6
Rép. Ventil. et bobineurs	7,2	5,0	2,2	0	2,2
Electriciens automobile	2,9	0,0	2,9	0,2	2,7
Electriciens bâtiment	25,0	0,0	25,0	0	25,0
Décortiqueuses	54,0	20,7	33,3	1,8	31,5
Tatoueuses	4,0	0,4	3,6	0	3,6
Réparat. de bicyclettes	4,9	1,8	3,1	0	3,0
Peintres bâtiment	6,1	0,0	6,1	0	6,1
Horlogeries	4,9	2,5	2,4	0	2,4
Chargeurs de batterie	2,2	1,2	1,0	0,1	0,9
Frigoristes	2,3	0,5	1,8	0	1,8
Blanchisseuses	8,6	0,0	8,6	0	8,6
Teinturières	72,8	51,0	21,8	0	21,8
Bijoutiers	86,3	35,9	50,4	0,5	49,9
Broderie et tricotage	60,5	30,3	30,2	2	28,2
Spectacles et loisirs	6,6	0,6	6,0	0	6,0
Confection tableaux d'art	4,8	0,4	4,4	0	4,4
Poteries	9,4	0,4	9,0	0	9,0
Maîtres coraniques	6,0	0,0	6,0	0	6,0
Domestiques	14,4	0,0	14,4	0	14,4
TOTAL	1 312,1	624,0	688,1	12,0	676,1

Tableau 14 : Les comptes des transports informels

DESIGNATIONS	(Nombre)	PRODUCT (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts & Taxes (millions)	SALAIRES (millions)	EBE (millions)	Nombre ménages
Pirogues (10-15 places)	7	12,1	1,5	10,6	0,4	0,0	10,2	7
Calèches	50	72,0	2,3	69,8	1,2	4,8	63,8	50
Charrettes	18	19,4	3,9	15,6	0,4	0,0	15,2	18
Taxi sville	2	3,6	1,2	2,4	0,0	0,4	2,0	2
Camionnettes 14 places	13	79,6	32,76	46,8	1,6	3,8	41,4	21
Taxis brousse 7 places	5	21,6	6,75	14,9	0,6	0,6	13,7	8
Cars de 35 places	1	21,0	8,1	12,9	0,3	0,5	12,1	2
Cars de 25 places	1	15,0	3,6	11,4	0,4	0,4	10,6	2
Camions transport sable	2	21,6	7,2	14,4	0,9	3,5	10,0	3
TOTAL	99	265,9	67,2	198,6	5,8	14,0	178,8	113

Tableau 15 : Les comptes du secteur intermédiaire par type d'activités

TYPOLOGIE / DOMAINE	Nombre d'unités	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	% VA	Productivité Moyenne (KFCFA)
Entreprises agro-alimentaires	20	499,2	352,5	146,7	30	341,2
Entreprises de commerce	19	46,4	7,4	39	8	156,0
Entreprises de services	43	373,7	97,6	276,1	57	383,4
Tourisme & hébergement	2	11,9	3,6	8,3	2	276,7
Artisanat	2	18	6,8	11,2	2	280,0
TOTAL SECTEUR INTERMEDIAIRE	86	949,2	467,9	481,3	100	327,4

Tableau 16 : Les comptes par activités du secteur intermédiaire

TYPLOGIE	Production (millions)	CI (millions)	VA (millions)	Impôts (millions)	Salaires (millions)	EBE (millions)
Boulangeries	194,4	126,7	67,7	0,5	17,5	49,7
Rizeries	242,1	212,5	29,6	0,0	4,4	25,2
Abattoirs	1,2	0,0	1,2	0,0	0,1	1,1
Décortiqueuses à riz	51,8	11,8	40,0	2,7	0,0	37,3
Moulins à mil	9,7	1,5	8,2	0,1	0,5	7,6
Total Agro-Alimentaire	499,2	352,5	146,7	3,3	22,5	120,9
Pharmacies	8,2	1,1	7,1	0,3	1,5	5,3
Dépôt intrants ag. (SPIA)	7,9	2,8	5,1	0,3	1,8	3,0
Dépôt intrants ag. (SENCHEM)	6,2	2,6	3,6	2,2	1,4	0,0
Librairies	1,3	0,6	0,7	0,0	0,0	0,7
Grdes surfaces (Habits/cosm)	4,8	0,0	4,8	0,2	0,0	4,6
Gérances de Borne fontaine	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	0,7
Grossistes	14,4	0,1	14,3	0,6	3,8	9,9
Stations essence	2,9	0,2	2,7	0,2	1,0	1,5
Total Entrep. Commerce	46,4	7,4	39	3,8	9,5	25,7
Télécentres	30,2	0,4	29,8	0,6	0,0	29,2
Huissiers	15,0	3,8	11,2	1,1	1,9	8,2
Cabinets médicaux	10,8	0,2	10,6	0,2	1,6	8,7
Vidéo star	1,9	0,1	1,8	0,0	0,1	1,7
Animation spectacles	0,3	0,0	0,3	0,0	0,1	0,2
Centres de formation	2,2	0,4	1,8	0,0	0,1	1,7
Location de chaises	0,9	0,0	0,9	0,0	0,0	0,9
Salons de coiffure	1,0	0,3	0,7	0,0	0,0	0,7
Entreprises de vidange	3,2	0,4	2,8	0,0	0,9	1,9
Cinémas	2,4	1,4	1,0	0,2	0,2	0,6
Transports	21,6	10,4	11,2	0,0	0,6	10,6
Ecoles privées	2,7	0,2	2,5	0,0	1,5	1,0
Tracteurs	157,5	25,2	132,3	0,9	0,6	130,8
Moissonneuses batteuses	36,0	6,0	30,0	0,3	0,2	29,5
SAED	51,0	24,4	32,4	0	32,4	0,0
CNCAS	37,0	24,4	22,4	0	22,4	0,0
Total Entrep. Services	373,7	97,6	236,9	3,3	62,6	225,7
Hôtel DIDI	8,5	2,8	5,7	1,8	0,9	3,0
Hôtel foyer des femmes	3,4	0,8	2,6	0,0	0,6	2,0
Total Tourisme / Héberg	11,9	3,6	8,3	1,8	1,5	5
Scieries bois	3,6	0,8	2,8	0,0	0,0	2,8
Tapissiers	14,4	6,0	8,4	0,1	0,5	7,8
Total Artisanat	18	6,8	11,2	0,1	0,5	10,6
TOTAL SECTEUR	949,2	467,9	442,1	12,3	96,6	388,0

Tableau 17 : Les comptes des services publics

	Production (millions)	CI		VA	
		Montant (millions)	CI/Prod %	Montant (millions)	%
SDE (distribution eau)	39	15	38	24,0	5
SENELEC (électricité)	22	15	59	9,0	2
POSTE	26	6,3	24	19,7	4
SONATEL (téléphone)	32	18	56	14,0	3
SERVICES PUBLICS MARCHANDS	119	52,3	44	66,7	13
ADMINISTRATION LOCALE	72,2	50,5	70	21,7	4
ADMINISTRATION DECONCENTREE	496,5	72,8	15	423,7	81
AUTRES ADMINISTRATIONS	13,9	4,1	29	9,8	2
TOTAL SERV. PUB. NON MARCHANDS	582,6	127,4	22	455,2	87
TOTAL SERVICES PUBLICS	701,6	179,7	26	521,9	100

Tableau 18 : Le complexe primaire

	VA (millions)	POPULATION (1 habitant)
TOTAL AMONT	324,8	670
SECTEUR PRIMAIRE	991,1	9 030
TOTAL AVAL	657,5	2 030
TOTAL COMPLEXE	1 973,4	11 730
MULTIPLICATEUR	2,0	1,3
COMPLEXE PRIMAIRE EN % DU TOTAL	49,9	53,3
TOTAL TOUS SECTEURS	3 958,3	22 000

Tableau 19 : Implication des secteurs en amont et aval du complexe primaire

	VA (millions)	POPULATION CONCERNEE
SECTEUR PRIMAIRE	991,1	9 030
ACTIVITES EN AMONT		
Commerce informel	58,5	120
Artisanat informel	23,0	160
Transport informel	0,0	0
Secteur intermédiaire	198,6	290
Administrations AMONT	44,7	100
TOTAL AMONT	324,8	670
ACTIVITES EN AVAL		
Commerce informel	372,2	1 070
Artisanat informel	176,3	680
Transport informel	0,0	0
Secteur intermédiaire	109,0	280
Administrations	0,0	0
TOTAL AVAL	657,5	2 030
TOTAL AMONT & AVAL	982,3	2 700
TOTAL COMPLEXE	1 973,4	11 730
MULTIPLICATEUR	2,0	1,3
COMPLEXE PRIMAIRE EN % DU TOTAL	49,9	53,3
TOTAL TOUS SECTEURS	3 958,3	22 000

Tableau 20 : Les activités en amont du complexe primaire

TYPLOGIE	Nombre d'unités	VA (millions)	Population (1 habitant)
Aliments de bétail	59	53,5	60
Engrais & produits chimiques	12	5,0	60
Total Commerce – Amont	71	58,5	120
Forgerons	16	23	160
Total Artisanat – Amont	16	23	160
Dépôts intrants	2	8,8	20
Tracteurs	3	132,3	60
Stations essence	1	2,7	20
SAED	1	32,4	100
CNCAS	1	22,4	90
Total Secteur Intermédiaire Amont	8	198,6	290
Administrations – Amont		44,7	100
SOUS TOTAL AMONT		324,8	670

Tableau 21 : Les activités en aval du complexe primaire

TYPLOGIE	Unités	VA (millions)	Population (1 habitant)
Tables de rue	6	3,3	30
Vente animaux sur pieds	13	18,3	130
Vente de bois/charbon	45	16,1	120
Vendeurs fruits/légumes	188	149	190
Vente lait et dérivés	58	29	60
Vente d'arachides grillées	78	8,4	10
Poisson frais	43	34,8	50
Poisson transformé	26	15,3	30
Jus de fruits	40	18	10
Vente de céréales et légumineuses	53	51	260
Couscous /farine de mil	18	4,5	60
Produits de cueillette	25	7,2	20
Vente viande	2	5,1	20
Nattes et balais	18	6,5	20
Vente de nana	10	1,1	0
Perles et bracelets	18	4,6	60
Total Commerce – Aval	641	372,2	1 070
Fabricants de colliers	43	12,0	40
Fabrication de nattes	56	30,2	40
Fabrication d'encens	22	11,1	20
Restauratrices à domicile	60	32,4	60
Pâtisseries locales	34	12,0	30
Dibiteries	9	17,8	90
Meuneries	15	27,5	150
Décortiqueuses	25	33,3	250
Total Artisanat – Aval	264	176,3	680
Rizeries	2	29,6	80
Décortiqueuses à riz	9	40,0	90
Abattoirs	1	1,2	10
Moulins à mil	6	8,2	60
Moissonneuses batteuses	2	30,0	40
Total Secteur Intermédiaire - Aval	20	109,0	280
SOUS TOTAL AVAL		657,5	2 030

Tableau 22 : Le Complexe BTP

	Unités	VA (millions)	Population Concernée
TOTAL ACTIVITES AMONT	25	51,6	750
ACTIVITE MOTRICE	48	79,2	480
TOTAL ACTIVITES AVAL	83	104,4	800
TOTAL AMONT ET AVAL	108	156,0	1 550
TOTAL FILIERE	239	339,5	2 830
MULTIPLICATEUR		4,3	5,9
COMPLEXE BTP EN % DU TOTAL		8,6	12,9
TOTAL TOUS SECTEURS		3 958,3	22 000

Tableau 23 : Les activités en amont et en aval du complexe BTP

	Unités	VA (millions)	POPULATION Concernée
ACTIVITES EN AMONT			
Quincailleries	14	28,2	140
Total Commerce – Amont	14	28,2	620
ACTIVITES EN AMONT			
Briqueteries	8	6,2	80
Total Artisanat – Amont	8	6,2	80
ACTIVITES EN AMONT			
Transport de sable	2	14,4	30
Total Transport – Amont	2	14,4	30
ACTIVITES EN AMONT			
Scieries de bois	1	2,8	20
Total Sect. Intern. – Amont	1	2,8	20
TOTAL ACTIVITES AMONT	25	51,6	750
ACTIVITE MOTRICE	48	79,2	480
ACTIVITES EN AVAL			
Menuiseries bois	22	18,4	220
Tapissiers matelassiers	3	4,3	30
Menuiseries métallique	15	17,6	150
Réparateurs ventilateurs	1	2,2	10
Electriciens bâtiment	16	25,0	160
Peintres bâtiment	13	6,1	130
Restauratrices	5	16,2	50
Fabrication de tentes	3	1,8	10
Préparation petits déjeuners	4	4,3	20
Total Artisanat	82	96,0	780
ACTIVITES EN AVAL			
Tapissiers	1	8,4	20
TOTAL SECTEUR INTERMEDIAIRE	1	8,4	20
TOTAL AMONT ET AVAL	108	156,0	1 550
TOTAL FILIERE	239	339,5	2 830
MULTIPLICATEUR		4,3	5,9
COMPLEXE BTP EN % DU TOTAL		8,6	12,9
TOTAL TOUS SECTEURS		3 958,3	22 000

Tableau 24 : Le complexe transport

	Nombre D'unités	VA (millions)	Population Concernée (1 habitant)
ACTIVITE MOTRICE		203,9	1 150
Activités annexes			
Vente de pièces d'automobile	4	7,1	40
Vente eau fraîche	45	7,5	10
TOTAL COMMERCE	49	14,6	50
Restaurants	4	13,3	40
Préparateurs petits déjeuners	2	2,2	10
Vulcanisateurs	7	7,6	70
Mécaniciens auto	8	8,1	80
Electriciens auto	2	2,9	20
Tôleries et peinture auto	3	3,8	30
Réparateurs bicyclettes	3	3,0	30
Chargeurs de batteries	1	1,0	10
TOTAL ARTISANAT	30	41,9	290
TOTAL ACTIVITES ANNEXES	128	71,1	390
TOTAL FILIERE		275,0	1 540
MULTIPLICATEUR		1,3	1,3
COMPLEXE TRANSPORT EN % DU TOTAL		6,9	6,8
TOTAL TOUS SECTEURS		3 958,3	22 000

Tableau 25 : Le stock de capital public

	Commune (million)	Région (millions)	Etat (millions)	TOTAL (millions)
Education	308,4	91	-	399,4
Santé et hydraulique	381,6	-	-	381,6
Sport loisirs culture	189,3	-	-	189,3
Infrastructures marchandes	254	-	330	584
Voirie	127,6	-	-	127,6
Logement et services adm	25	-	390	415
TOTAL	1 285,9	91	720	2 096,9
%	62	4	34	100

Tableau 26 : Le stock de Capital Privé

HABITAT DOMESTIQUE	8,8 milliards
---------------------------	----------------------

Tableau 27 : Evolution du budget réalisé de la commune de Dagana

(budget réalisé en millions)

	1996	1997	1998
Taxes municipales	2,6	1,5	0,9
Produits d'exploitation	3,7	4,9	4,1
Impôts locaux	19,2	16,3	29,7
Produits locaux	10	8,6	9
TOTAL BUDGET PRIMAIRE	35,5	31,3	43,7
Salaires	22,3	22,3	21,7
Proportion des salaires (%)	63	71	50
Dotation fonctionnement	31,5	31,5	31,5
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	67,0	62,8	75,2
Recettes d'investissements	-	15,1	15,1
TOTAL BUDGET	67,0	77,9	90,3

Tableau 28 : La pression fiscale sur l'économie locale

DESIGNATIONS	TOTAL (millions)	PAR TETE (KFCFA)-
Produit Local Brut	3 958,3	179,9
Impôts et taxes perçus	43,7	2
Pourcentage Impôts et taxes / PLB	1,1%	1,1%

Tableau 29 : Perspectives démographiques de la commune de Dagana

LOCALITES	1976 RGPH-76	1988 RGPH-88	1998³	2020	Taux de croissance %
Commune Dagana (effectifs en milliers)	10,2	15,7	22,6	54,0	3,7
% Dagana / pop. Urb. Dépt					
% Dagana / Département	5,0	5,5	5,7	6,7	
% Dagana / région	2,0	2,4	2,8	3,3	

³ Nos estimations